



**INNOVER
POUR LA
PERFORMANCE**

90, BOULEVARD PASTEUR
CS 61595
75730 PARIS CEDEX15

T 01 53 15 70 00

W WWW.CPR-AM.COM

CPR OBLIG 12 MOIS

**OPCVM relevant de la Directive 2009/65/CE
FCP de droit français**

**RAPPORT ANNUEL
EXERCICE CLOS LE 30 SEPTEMBRE 2021**

Sommaire

	Pages
Caractéristiques de l'OPC	3
Compte rendu d'activité	7
Vie de l'OPC sur l'exercice sous revue	21
Informations spécifiques	24
Informations réglementaires	0
Certification du Commissaire aux comptes	6
Comptes annuels	11
Bilan Actif	12
Bilan Passif	13
Hors-Bilan	14
Compte de Résultat	16
Annexes aux comptes annuels	17
Règles et méthodes comptables	18
Evolution de l'Actif net	22
Compléments d'information	23
Tableau des résultats au cours des cinq derniers exercices	33
Inventaire	35

Caractéristiques principales du fonds

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de ce FCP. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans ce FCP et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

CPR Oblig 12 Mois - S

Code ISIN : (C) FR0013224656

OPCVM prenant la forme d'un Fonds Commun de Placement (FCP)

Ce FCP est géré par CPR Asset Management, société du groupe Amundi

Objectifs et politique d'investissement

Classification AMF (Autorité des Marchés Financiers) : Obligations et autres titres de créance internationaux.

En souscrivant dans CPR Oblig 12 Mois - S, vous investissez dans un portefeuille composé de produits obligataires, monétaires et de dépôts de la zone OCDE

L'objectif de gestion consiste à obtenir une performance, nette de frais de gestion, supérieure de 0.40% à celle de l'indice Eonia capitalisé sur la période de détention conseillée (de 12 mois).

L'indicateur de référence est disponible sur le site : www.emmi.fr.

L'OPC est géré activement. L'indice est utilisé à posteriori comme indicateur de comparaison des performances. La stratégie de gestion est discrétionnaire et sans contrainte relative à l'indice.

Pour y parvenir, l'équipe de gestion mobilise deux sources de valeur ajoutée : l'exposition opportuniste aux taux nominaux et l'exposition au risque crédit OCDE via des titres vifs ou dérivés de crédit. L'exposition crédit est déterminée à partir d'indicateurs de marché permettant de piloter le niveau de risque du portefeuille. La société de gestion s'appuie, pour l'évaluation du risque et de la catégorie de crédit, sur ses équipes et sa propre méthodologie qui intègre, parmi d'autres facteurs, les notations émises par les principales agences de notation. Le FCP détiendra des titres d'émetteurs appartenant principalement à l'univers des signatures de catégorie "Investment Grade" au moment de leur acquisition, c'est-à-dire de notations supérieures ou égales à BBB- [Source S&P/Fitch] ou Baa3 [Source Moody's] ou jugées équivalentes selon les critères de la société de gestion et des dépôts effectués auprès d'établissements de crédit appartenant au même univers. Ces investissements représenteront au minimum 75% du portefeuille. Le FCP s'autorise néanmoins un investissement de 10% maximum de l'actif net en supports appartenant à la catégorie "Speculative Grade" c'est-à-dire de notations inférieures ou égales à BB+ [Source S&P/Fitch] ou Ba1 [Source Moody's] ou jugées équivalentes selon les critères de la société de gestion. La dégradation d'un émetteur par une ou plusieurs agences de notation n'entraîne pas de façon systématique la cession des titres concernés, la société de gestion s'appuie sur son évaluation interne pour évaluer l'opportunité de conserver ou non les titres en portefeuille.

La Société de gestion suit une approche durable en excluant les valeurs les plus mal notées sur la base des critères suivants :

- Exclusion des pires notes sur la note globale ESG.

- Exclusion des pires notes sur les 5 critères les plus pondérés par secteurs d'activité, (poids déterminés par secteurs et revus régulièrement par Amundi pour le calcul de la note globale).

D'autre part, la Société de gestion s'assure :

- Que la note ESG du fonds soit supérieure à celle de l'univers après exclusion des 20% les plus mal notés.

- Qu'au minimum 90% des émetteurs en portefeuille soient notés ESG.

La sensibilité du portefeuille, indicateur qui mesure l'impact de la variation des taux d'intérêt sur la performance, est comprise entre -1 et +2.

Des instruments financiers à terme ou des acquisitions et cessions temporaires de titres peuvent être utilisés à titre de couverture et/ou d'exposition.

Le FCP promeut des critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) au sens de l'article 8 du Règlement (UE) 2019/2088 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (dit « Règlement Disclosure »).

Le FCP est soumis à un risque en matière de durabilité tel que défini dans le profil de risque du prospectus.

L'indice de référence n'évalue pas ou n'inclut pas ses constituants en fonction des caractéristiques environnementales et/ou sociales et n'est donc pas aligné sur les caractéristiques ESG promues par le portefeuille.

CPR Oblig 12 Mois - S est libellée en EUR.

CPR Oblig 12 Mois - S a une durée de placement recommandée supérieure à 12 mois.

CPR Oblig 12 Mois - S capitalise son résultat net et ses plus-values nettes réalisées.

Vous pouvez obtenir le remboursement de vos parts à chaque valeur liquidative, calculée à fréquence quotidienne selon les conditions précisées dans le prospectus.

Profil de risque et de rendement

A risque plus faible,

A risque plus élevé,

rendement potentiellement plus faible

rendement potentiellement plus élevé



Le niveau de risque de ce FCP reflète les limites d'investissement du portefeuille.

- Les données historiques utilisées pour le calcul de l'indicateur de risque numérique pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur du FCP.
- La catégorie de risque associée à ce FCP n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps.
- La catégorie la plus faible n'est pas synonyme d'investissement sans risque.
- Le capital n'est pas garanti.

Les risques importants pour le FCP non pris en compte dans l'indicateur sont :

- Risque de crédit : il représente le risque de dégradation soudaine de la qualité de signature d'un émetteur ou celui de sa défaillance.
- Risque de liquidité : il représente le risque qu'un marché financier, lorsque les volumes d'échanges sont faibles ou en cas de tensions sur ce marché, ne puisse absorber les volumes de ventes (ou d'achats) sans faire baisser (ou monter) significativement le prix des actifs.
- Risque de contrepartie : il représente le risque de défaillance d'un intervenant de marché l'empêchant d'honorer ses engagements vis-à-vis de votre portefeuille.
- L'utilisation des instruments financiers à terme peut augmenter ou réduire la capacité d'amplification des mouvements de marché de votre portefeuille.

La survenance de l'un de ces risques peut faire baisser la valeur liquidative de votre FCP. Pour en savoir plus sur les risques, veuillez-vous reporter à la rubrique *Profil de Risque* du prospectus de ce FCP.

Caractéristiques principales du fonds

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de ce FCP. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans ce FCP et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

CPR Oblig 12 Mois - R

Code ISIN : (C) FR0013294675

OPCVM prenant la forme d'un Fonds Commun de Placement (FCP)

Ce FCP est géré par CPR Asset Management, société du groupe Amundi

Objectifs et politique d'investissement

Classification AMF (Autorité des Marchés Financiers) : Obligations et autres titres de créance internationaux.

En souscrivant dans CPR Oblig 12 Mois - R, vous investissez dans un portefeuille composé de produits obligataires, monétaires et de dépôts de la zone OCDE.

L'objectif de gestion consiste à obtenir une performance, nette de frais de gestion, supérieure de 0.40% à celle de l'indice Eonia capitalisé sur la période de détention conseillée (de 12 mois).

L'indicateur de référence est disponible sur le site : www.emmi.fr.

L'OPC est géré activement. L'indice est utilisé à posteriori comme indicateur de comparaison des performances. La stratégie de gestion est discrétionnaire et sans contrainte relative à l'indice.

Pour y parvenir, l'équipe de gestion mobilise deux sources de valeur ajoutée : l'exposition opportuniste aux taux nominaux et l'exposition au risque OCDE via des titres vifs ou dérivés de crédit. L'exposition crédit est déterminée à partir d'indicateurs de marché permettant de piloter le niveau de risque du portefeuille. La société de gestion s'appuie, pour l'évaluation du risque et de la catégorie de crédit, sur ses équipes et sa propre méthodologie qui intègre, parmi d'autres facteurs, les notations émises par les principales agences de notation. Le FCP détient des titres d'émetteurs appartenant principalement à l'univers des signatures de catégorie "Investment Grade" au moment de leur acquisition, c'est-à-dire de notations supérieures ou égales à BBB- [Source S&P/Fitch] ou Baa3 [Source Moody's] ou jugées équivalentes selon les critères de la société de gestion et des dépôts effectués auprès d'établissements de crédit appartenant au même univers. Ces investissements représenteront au minimum 75% du portefeuille. Le FCP s'autorise néanmoins un investissement de 10% maximum de l'actif net en supports appartenant à la catégorie "Speculative Grade" c'est-à-dire de notations inférieures ou égales à BB+ [Source S&P/Fitch] ou Ba1 [Source Moody's] ou jugées équivalentes selon les critères de la société de gestion. La dégradation d'un émetteur par une ou plusieurs agences de notation n'entraîne pas de façon systématique la cession des titres concernés, la société de gestion s'appuie sur son évaluation interne pour évaluer l'opportunité de conserver ou non les titres en portefeuille.

La Société de gestion suit une approche durable en excluant les valeurs les plus mal notées sur la base des critères suivants :

- Exclusion des pires notes sur la note globale ESG.

- Exclusion des pires notes sur les 5 critères les plus pondérés par secteurs d'activité, (poids déterminés par secteurs et revus régulièrement par Amundi pour le calcul de la note globale).

D'autre part, la Société de gestion s'assure :

- Que la note ESG du fonds soit supérieure à celle de l'univers après exclusion des 20% les plus mal notés.

- Qu'au minimum 90% des émetteurs en portefeuille soient notés ESG.

La sensibilité du portefeuille, indicateur qui mesure l'impact de la variation des taux d'intérêt sur la performance, est comprise entre -1 et +2.

Des instruments financiers à terme ou des acquisitions et cessions temporaires de titres peuvent être utilisés à titre de couverture et/ou d'exposition.

Le FCP promeut des critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) au sens de l'article 8 du Règlement (UE) 2019/2088 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (dit « Règlement Disclosure »).

Le FCP est soumis à un risque en matière de durabilité tel que défini dans le profil de risque du prospectus.

L'indice de référence n'évalue pas ou n'inclut pas ses constituants en fonction des caractéristiques environnementales et/ou sociales et n'est donc pas aligné sur les caractéristiques ESG promues par le portefeuille.

CPR Oblig 12 Mois - R est libellée en EUR.

CPR Oblig 12 Mois - R a une durée de placement recommandée de 12 mois.

CPR Oblig 12 Mois - R capitalise son résultat net et ses plus-values nettes réalisées.

Vous pouvez obtenir le remboursement de vos parts à chaque valeur liquidative, calculée à fréquence quotidienne selon les conditions précisées dans le prospectus.

Profil de risque et de rendement

A risque plus faible,

A risque plus élevé,

rendement potentiellement plus faible

rendement potentiellement plus élevé

1	2	3	4	5	6	7
---	---	---	---	---	---	---

Le niveau de risque de ce FCP reflète les limites d'investissement du portefeuille.

- Les données historiques utilisées pour le calcul de l'indicateur de risque numérique pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur du FCP.
- La catégorie de risque associée à ce FCP n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps.
- La catégorie la plus faible n'est pas synonyme d'investissement sans risque.
- Le capital n'est pas garanti.

Les risques importants pour le FCP non pris en compte dans l'indicateur sont :

- Risque de crédit : il représente le risque de dégradation soudaine de la qualité de signature d'un émetteur ou celui de sa défaillance.
- Risque de liquidité : il représente le risque qu'un marché financier, lorsque les volumes d'échanges sont faibles ou en cas de tensions sur ce marché, ne puisse absorber les volumes de ventes (ou d'achats) sans faire baisser (ou monter) significativement le prix des actifs.
- Risque de contrepartie : il représente le risque de défaillance d'un intervenant de marché l'empêchant d'honorer ses engagements vis-à-vis de votre portefeuille.
- L'utilisation des instruments financiers à terme peut augmenter ou réduire la capacité d'amplification des mouvements de marché de votre portefeuille.

La survenance de l'un de ces risques peut faire baisser la valeur liquidative de votre FCP. Pour en savoir plus sur les risques, veuillez-vous reporter à la rubrique *Profil de Risque* du prospectus de ce FCP.

Caractéristiques principales du fonds

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de ce FCP. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans ce FCP et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

CPR Oblig 12 Mois - I

Code ISIN : (C) FR0010934042

OPCVM prenant la forme d'un Fonds Commun de Placement (FCP)

Ce FCP est géré par CPR Asset Management, société du groupe Amundi

Objectifs et politique d'investissement

Classification AMF (Autorité des Marchés Financiers) : Obligations et autres titres de créance internationaux.

En souscrivant dans CPR Oblig 12 Mois - I, vous investissez dans un portefeuille composé de produits obligataires, monétaires et de dépôts de la zone OCDE.

L'objectif de gestion consiste à obtenir une performance, nette de frais de gestion, supérieure de 0.40% à celle de l'indice Eonia capitalisé sur la période de détention conseillée (de 12 mois).

L'indicateur de référence est disponible sur le site : www.emmi.fr.

L'OPC est géré activement. L'indice est utilisé à posteriori comme indicateur de comparaison des performances. La stratégie de gestion est discrétionnaire et sans contrainte relative à l'indice.

Pour y parvenir, l'équipe de gestion mobilise deux sources de valeur ajoutée : l'exposition opportuniste aux taux nominaux et l'exposition au risque OCDE via des titres vifs ou dérivés de crédit. L'exposition crédit est déterminée à partir d'indicateurs de marché permettant de piloter le niveau de risque du portefeuille. La société de gestion s'appuie, pour l'évaluation du risque et de la catégorie de crédit, sur ses équipes et sa propre méthodologie qui intègre, parmi d'autres facteurs, les notations émises par les principales agences de notation. Le FCP détient des titres d'émetteurs appartenant principalement à l'univers des signatures de catégorie "Investment Grade" au moment de leur acquisition, c'est-à-dire de notations supérieures ou égales à BBB- [Source S&P/Fitch] ou Baa3 [Source Moody's] ou jugées équivalentes selon les critères de la société de gestion et des dépôts effectués auprès d'établissements de crédit appartenant au même univers. Ces investissements représenteront au minimum 75% du portefeuille. Le FCP s'autorise néanmoins un investissement de 10% maximum de l'actif net en supports appartenant à la catégorie "Speculative Grade" c'est-à-dire de notations inférieures ou égales à BB+ [Source S&P/Fitch] ou Ba1 [Source Moody's] ou jugées équivalentes selon les critères de la société de gestion. La dégradation d'un émetteur par une ou plusieurs agences de notation n'entraîne pas de façon systématique la cession des titres concernés, la société de gestion s'appuie sur son évaluation interne pour évaluer l'opportunité de conserver ou non les titres en portefeuille.

La Société de gestion suit une approche durable en excluant les valeurs les plus mal notées sur la base des critères suivants :

- Exclusion des pires notes sur la note global ESG.

- Exclusion des pires notes sur les 5 critères les plus pondérés par secteurs d'activité, (poids déterminés par secteurs et revus régulièrement par Amundi pour le calcul de la note globale).

D'autre part, la Société de gestion s'assure :

- Que la note ESG du fonds soit supérieure à celle de l'univers après exclusion des 20% les plus mal notés.

- Qu'au minimum 90% des émetteurs en portefeuille soient notés ESG.

La sensibilité du portefeuille, indicateur qui mesure l'impact de la variation des taux d'intérêt sur la performance, est comprise entre -1 et +2.

Des instruments financiers à terme ou des acquisitions et cessions temporaires de titres peuvent être utilisés à titre de couverture et/ou d'exposition.

Le FCP promeut des critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) au sens de l'article 8 du Règlement (UE) 2019/2088 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (dit « Règlement Disclosure »).

Le FCP est soumis à un risque en matière de durabilité tel que défini dans le profil de risque du prospectus.

L'indice de référence n'évalue pas ou n'inclut pas ses constituants en fonction des caractéristiques environnementales et/ou sociales et n'est donc pas aligné sur les caractéristiques ESG promues par le portefeuille.

CPR Oblig 12 Mois - I est libellée en EUR.

CPR Oblig 12 Mois - I a une durée de placement recommandée de 12 mois.

CPR Oblig 12 Mois - I capitalise son résultat net et ses plus-values nettes réalisées.

Vous pouvez obtenir le remboursement de vos parts à chaque valeur liquidative, calculée à fréquence quotidienne selon les conditions précisées dans le prospectus.

Profil de risque et de rendement

A risque plus faible,

A risque plus élevé,

rendement potentiellement plus faible

rendement potentiellement plus élevé

1	2	3	4	5	6	7
---	---	---	---	---	---	---

Le niveau de risque de ce FCP reflète les limites d'investissement du portefeuille.

- Les données historiques utilisées pour le calcul de l'indicateur de risque numérique pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur du FCP.
- La catégorie de risque associée à ce FCP n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps.
- La catégorie la plus faible n'est pas synonyme d'investissement sans risque.
- Le capital n'est pas garanti.

Les risques importants pour le FCP non pris en compte dans l'indicateur sont :

- Risque de crédit : il représente le risque de dégradation soudaine de la qualité de signature d'un émetteur ou celui de sa défaillance.
- Risque de liquidité : il représente le risque qu'un marché financier, lorsque les volumes d'échanges sont faibles ou en cas de tensions sur ce marché, ne puisse absorber les volumes de ventes (ou d'achats) sans faire baisser (ou monter) significativement le prix des actifs.
- Risque de contrepartie : il représente le risque de défaillance d'un intervenant de marché l'empêchant d'honorer ses engagements vis-à-vis de votre portefeuille.
- L'utilisation des instruments financiers à terme peut augmenter ou réduire la capacité d'amplification des mouvements de marché de votre portefeuille.

La survenance de l'un de ces risques peut faire baisser la valeur liquidative de votre FCP. Pour en savoir plus sur les risques, veuillez-vous reporter à la rubrique *Profil de Risque* du prospectus de ce FCP.

Caractéristiques principales du fonds

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de ce FCP. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans ce FCP et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

CPR Oblig 12 Mois - P

Code ISIN : (C) FR0010304089

OPCVM prenant la forme d'un Fonds Commun de Placement (FCP)

Ce FCP est géré par CPR Asset Management, société du groupe Amundi

Objectifs et politique d'investissement

Classification AMF (Autorité des Marchés Financiers) : Obligations et autres titres de créance internationaux.

En souscrivant dans CPR Oblig 12 Mois - P, vous investissez dans un portefeuille composé de produits obligataires, monétaires et de dépôts de la zone OCDE.

L'objectif de gestion consiste à obtenir une performance, nette de frais de gestion, supérieure de 0.40% à celle de l'indice Eonia capitalisé sur la période de détention conseillée (de 12 mois).

L'indicateur de référence est disponible sur le site : www.emmi.fr.

L'OPC est géré activement. L'indice est utilisé a posteriori comme indicateur de comparaison des performances. La stratégie de gestion est discrétionnaire et sans contrainte relative à l'indice.

Pour y parvenir, l'équipe de gestion mobilise deux sources de valeur ajoutée : l'exposition opportuniste aux taux nominaux et l'exposition au risque crédit OCDE via des titres vifs ou dérivés de crédit. L'exposition crédit est déterminée à partir d'indicateurs de marché permettant de piloter le niveau de risque du portefeuille. La société de gestion s'appuie, pour l'évaluation du risque et de la catégorie de crédit, sur ses équipes et sa propre méthodologie qui intègre, parmi d'autres facteurs, les notations émises par les principales agences de notation. Le FCP détiendra des titres d'émetteurs appartenant principalement à l'univers des signatures de catégorie "Investment Grade" au moment de leur acquisition, c'est-à-dire de notations supérieures ou égales à BBB- [Source S&P/Fitch] ou Baa3 [Source Moody's] ou jugées équivalentes selon les critères de la société de gestion et des dépôts effectués auprès d'établissements de crédit appartenant au même univers. Ces investissements représenteront au minimum 75% du portefeuille. Le FCP s'autorise néanmoins un investissement de 10% maximum de l'actif net en supports appartenant à la catégorie "Speculative Grade" c'est-à-dire de notations inférieures ou égales à BB+ [Source S&P/Fitch] ou Ba1 [Source Moody's] ou jugées équivalentes selon les critères de la société de gestion. La dégradation d'un émetteur par une ou plusieurs agences de notation n'entraîne pas de façon systématique la cession des titres concernés, la société de gestion s'appuie sur son évaluation interne pour évaluer l'opportunité de conserver ou non les titres en portefeuille.

La Société de gestion suit une approche durable en excluant les valeurs les plus mal notées sur la base des critères suivants :

- Exclusion des pires notes sur la note globale ESG.

- Exclusion des pires notes sur les 5 critères les plus pondérés par secteurs d'activité, (poids déterminés par secteurs et revus régulièrement par Amundi pour le calcul de la note globale).

D'autre part, la Société de gestion s'assure :

- Que la note ESG du fonds soit supérieure à celle de l'univers après exclusion des 20% les plus mal notés.

- Qu'au minimum 90% des émetteurs en portefeuille soient notés ESG.

La sensibilité du portefeuille, indicateur qui mesure l'impact de la variation des taux d'intérêt sur la performance, est comprise entre -1 et +2.

Des instruments financiers à terme ou des acquisitions et cessions temporaires de titres peuvent être utilisés à titre de couverture et/ou d'exposition.

Le FCP promeut des critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) au sens de l'article 8 du Règlement (UE) 2019/2088 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (dit « Règlement Disclosure »).

Le FCP est soumis à un risque en matière de durabilité tel que défini dans le profil de risque du prospectus.

L'indice de référence n'évalue pas ou n'inclut pas ses constituants en fonction des caractéristiques environnementales et/ou sociales et n'est donc pas aligné sur les caractéristiques ESG promues par le portefeuille.

CPR Oblig 12 Mois - P est libellée en EUR.

CPR Oblig 12 Mois - P a une durée de placement recommandée de 12 mois.

CPR Oblig 12 Mois - P capitalise son résultat net et ses plus-values nettes réalisées.

Vous pouvez obtenir le remboursement de vos parts à chaque valeur liquidative, calculée à fréquence quotidienne selon les conditions précisées dans le prospectus.

Profil de risque et de rendement

A risque plus faible, A risque plus élevé,

rendement potentiellement plus faible rendement potentiellement plus élevé

1	2	3	4	5	6	7
---	---	---	---	---	---	---

Le niveau de risque de ce FCP reflète les limites d'investissement du portefeuille.

- Les données historiques utilisées pour le calcul de l'indicateur de risque numérique pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur du FCP.
- La catégorie de risque associée à ce FCP n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps.
- La catégorie la plus faible n'est pas synonyme d'investissement sans risque.
- Le capital n'est pas garanti.

Les risques importants pour le FCP non pris en compte dans l'indicateur sont :

- Risque de crédit : il représente le risque de dégradation soudaine de la qualité de signature d'un émetteur ou celui de sa défaillance.
- Risque de liquidité : il représente le risque qu'un marché financier, lorsque les volumes d'échanges sont faibles ou en cas de tensions sur ce marché, ne puisse absorber les volumes de ventes (ou d'achats) sans faire baisser (ou monter) significativement le prix des actifs.
- Risque de contrepartie : il représente le risque de défaillance d'un intervenant de marché l'empêchant d'honorer ses engagements vis-à-vis de votre portefeuille.
- L'utilisation des instruments financiers à terme peut augmenter ou réduire la capacité d'amplification des mouvements de marché de votre portefeuille.

La survenance de l'un de ces risques peut faire baisser la valeur liquidative de votre FCP. Pour en savoir plus sur les risques, veuillez-vous reporter à la rubrique *Profil de Risque* du prospectus de ce FCP.

Compte rendu d'activité

Octobre 2020

L'épidémie du COVID-19 a figuré au premier rang des inquiétudes des investisseurs au cours du mois dernier, la situation sanitaire s'étant fortement dégradée partout dans le monde, amenant les gouvernements à prendre des mesures de plus en plus restrictives qui risquent de fortement impacter l'activité économique de la fin d'année. La tension sur les marchés s'est notamment exacerbée sur la dernière semaine, avec un fort retour de la volatilité suite à l'annonce de nouveaux confinements en Europe (France, Allemagne, Irlande.). Les publications macroéconomiques de ce mois-ci ont d'ailleurs fait état d'un redressement lent des économies développées, et ces perspectives peu porteuses ont nourri des espoirs de nouveaux plans de relance dont les négociations ont tenu en haleine les marchés tout au long du mois (en particulier le plan budgétaire aux Etats-Unis.). Dans ce cadre et sans toutefois prendre de nouvelles mesures, les Banques Centrales ont renouvelé leur soutien et ont laissé entrevoir la mise en œuvre de nouvelles mesures si nécessaires. Le volet politique avec la dernière ligne droite des élections américaines a également mobilisé l'attention des marchés. Si Trump n'a cessé de perdre du terrain au profit du candidat démocrate Biden, le résultat du scrutin de début novembre reste relativement incertain, et les marchés espèrent une victoire franche qui dissiperait l'incertitude et donnerait rapidement une visibilité sur la continuité de l'action gouvernementale (accord sur le plan budgétaire notamment). Le Brexit est également revenu sur le devant de la scène avec des négociations qui patinent et suggèrent un report de date de fin des négociations. L'évolution de la situation en octobre s'est traduite en un recul des marchés actions au profit des actifs core sans risque, et les rendements des obligations d'État ont chuté dans la zone Euro : les taux allemands ont baissé dans leur ensemble (-9pbs à -0.79% pour le 2 ans, -10pbs à -0.82% pour le 5 ans, -10pbs à -0.63% pour le 10 ans), de même pour l'Italie (-3pbs à 0.20% pour le 5 ans, -6pbs à 0.76% pour le 10 ans). Les taux U.S. se sont au contraire écartés sur le mois, notamment sur la partie longue (+11pbs à 0.38% pour le 5 ans, +20pbs à 0.87% pour le 10 ans). Dans cet environnement contrasté, les marchés du crédit se sont montrés particulièrement résilients, notamment par rapport aux actions. Le marché du crédit Euro de haute qualité a notamment fortement performé (+0.64% pour le Barclays Euro Agg. Corporate) du fait de la baisse des taux et de la légère compression de la prime moyenne (-3pbs). Sur le marché Euro High Yield, la dégradation de la situation économique et sanitaire et l'absence de soutien technique de la BCE ont au contraire pesé sur la prime moyenne (+9pbs d'écartement), avec toutefois une performance totale légèrement positive (+0.06%) du fait de la baisse des taux et du portage. Le marché a par ailleurs pu profiter d'un volume important de nouvelles émissions tout au long du mois, mais pas assez important pour satisfaire la forte demande de crédit. Plus corrélés aux actions ce mois-ci, les marchés dérivés de crédit n'ont pas profité de cette dynamique et sont allés à l'écartement (+6pbs à 65pbs pour l'Itraxx Main, +26pbs à 369pbs pour l'Itraxx Xover). Bilan des positions du mois : La part des liquidités incluant les OPCVM monétaire reste importante à 34% de l'actif. La sensibilité crédit du portefeuille est en légère hausse à 1.48. Le portefeuille affiche une sensibilité au taux d'intérêt en hausse à 0.65. Le portefeuille conserve une qualité de crédit solide avec une notion moyenne de BBB. Ce mois-ci nous avons tiré profit du marché primaire actif pour nous positionner sur quelques opportunités. Nous avons également renforcé nos positions via le marché secondaire, notamment sur les Financières notées BBB, et allégé certaines expositions sur des émetteurs exposés plus particulièrement au COVID (notamment sur le secteur des biens de consommation).

Novembre 2020

Les annonces d'avancées significatives dans la mise au point d'un vaccin contre la COVID-19 ont déclenché une vague d'optimisme qui a porté les marchés tout au long du mois de novembre. Ces nouvelles prometteuses ont par ailleurs éclipsé les incertitudes économiques liées aux nouvelles mesures de reconfinement à travers le monde, ainsi que les publications de données macroéconomiques mitigées (avec entre autres la dégradation du climat des affaires et la baisse des indicateurs d'activité aussi bien aux Etats-Unis qu'en Europe). Sur le volet politique, l'élection de Joe Biden en tant que nouveau président américain figure au premier rang des événements de ce mois écoulé. Le résultat, toujours contesté par Donald Trump, n'a toutefois apporté qu'une incertitude de courte durée, rapidement balayée par l'optimisme d'une sortie rapide d'un vaccin. Dans le sillage du processus de transition de l'administration américaine (finalement autorisé par Trump), la Fed a par ailleurs réitéré l'importance de soutenir l'économie et a évoqué la possibilité d'un ajustement de son programme d'achat d'actifs, possiblement annoncé lors de la prochaine réunion du 15 décembre.

OPCVM CPR OBLIG 12 MOIS

La BCE a également rappelé de son côté l'importance de continuer l'assouplissement de sa politique monétaire. Les actifs risqués avec en premier lieu les actions européennes ont ainsi particulièrement bien performé ce mois-ci. Dans leur sillage, les taux souverains allemands se sont inscrits à la hausse et ont effacé en partie la baisse du mois d'octobre (+7pbs à -0.75% pour le 5 ans, +6pbs à -0.57% pour le 10 ans), à l'inverse des taux italiens dont la baisse s'est accélérée (-15pbs à 0.05% pour le 5 ans, -13pbs à 0.63% pour le 10 ans). Les taux U.S. se sont quant à eux stabilisés et un peu resserrés (-2pbs à 0.36% pour le 5 ans, -3pbs à 0.83% pour le 10 ans). Les marchés du crédit ont également fortement progressé, notamment le segment High Yield. Les primes sur les marchés cash et dérivés se sont de façon similaire fortement resserrées (-16pbs à 49pbs pour l'Itraxx Main, -104pbs à 265pbs pour l'Itraxx Xover) et les indices crédit se sont sensiblement appréciés, la hausse des taux souverains n'ayant que peu contrebalancé cette dynamique (en performance totale : +1.02% pour l'Euro IG et +4.34% pour l'Euro HY). Le marché a par ailleurs pu profiter d'un volume important de nouvelles émissions tout au long du mois, à la fois sur l'Investment Grade (35Mds€) et le High Yield (13Mds€) et de nombreux émetteurs tous secteurs confondus sont venus émettre des obligations seniors et subordonnées. Bilan des positions du mois : La part des liquidités incluant les OPCVM monétaire reste importante à 35% de l'actif. La sensibilité crédit du portefeuille est en légère hausse à 1.56. Le portefeuille affiche une sensibilité au taux d'intérêt en hausse à 0.74. Le portefeuille conserve une qualité de crédit solide avec une notion moyenne de BBB. Ce mois-ci nous avons augmenté le risque de crédit dans le portefeuille, d'une part via le marché primaire actif (participations à 3 opérations primaires) et également via le marché secondaire, notamment sur le segment High Yield BB+ et en plus particulier sur les Financières.

Décembre 2020

Le mois de décembre a débuté dans le prolongement du mois de novembre, porté par l'optimisme d'une mise au point rapide d'un vaccin contre la COVID-19. Ces espoirs et le coup d'envoi des premières vaccinations n'ont toutefois pas empêché un repli soudain des marchés, au cours de la troisième semaine, suite à la découverte d'une mutation du virus nécessitant la fermeture précipitée mais brève des frontières entre le Royaume-Uni et le reste de l'Europe. Au-delà de cet événement, la situation sanitaire est restée délicate tout au long du mois et les Etats ont dû prendre des mesures restrictives pour limiter les rassemblements des fêtes de fin d'année. Le volet politique a également occupé une place prépondérante et les investisseurs ont notamment suivi les ultimes négociations sur le Brexit qui ont finalement abouti à l'obtention d'un accord à la veille de Noël, et scellent la sortie du Royaume-Uni dans le cadre d'un accord de libre échange des biens. Outre Atlantique, l'adoption du plan de soutien budgétaire (900Mds\$) fait également figure d'avancée notable ayant contribué à la poursuite du rallye des marchés. Les Banques Centrales ont quant à elle été au rendez-vous sans aller au-delà des attentes des investisseurs : la BCE a augmenté l'enveloppe de son programme PEPP de 500 mds€ et allongé d'un an le refinancement des Banques via les opérations de TLTROIII. Dans son sillage, la FED a également confirmé sa décision de maintenir des conditions avantageuses aussi longtemps que nécessaire en raison des nouveaux cas de COVID et des perspectives d'inflation moroses. La situation économique présente toutefois quelques signes d'amélioration (notamment en Europe avec le redressement des PMI). Les actifs risqués (ainsi que les taux italiens) ont dans ce contexte rallié tandis que les taux allemands ont légèrement évolué à la hausse (+2pbs à -0.74% pour le 5 ans, inchangé à -0.57% pour le 10 ans), de même que les taux US sur la partie longue (+7pbs à 0.91% pour le 10 ans). En dépit d'une liquidité de plus en plus réduite au cours du mois, les marchés du crédit ont profité de cette même dynamique, notamment le segment High Yield dont la prime s'est resserrée de façon marquée (-24pbs à 241pbs pour l'Itraxx Xover, -1pb à 48pbs pour l'Itraxx Main). Les marchés cash finissent également le mois en hausse (+0.15% en performance totale pour l'indice BoA ML Euro Corporate, +0.83% pour l'indice BoA ML Euro High Yield), et clôturent cette année rocambolesque dans le vert (+2.65% pour l'IG dont la prime est revenue au niveau de fin 2019, +2.76% pour le HY dont le niveau de prime de 355pbs reste toujours 47pbs au-dessus du niveau de début d'année). Après un début de mois actif, le marché primaire s'est ensuite fermé et achève ainsi une année record, avec des volumes d'émissions atteignant environ 570Mds€ (dépassant le record précédent de 550Mds€ en 2019). Bilan des positions du mois : La part des liquidités incluant les OPCVM monétaire reste importante à 34% de l'actif. La sensibilité crédit du portefeuille est globalement stable à 1.55. Le portefeuille affiche une sensibilité au taux d'intérêt stable à 0.74. Le portefeuille conserve une qualité de crédit solide avec une notion moyenne de BBB. Ce mois-ci nous avons augmenté le risque de crédit dans le portefeuille essentiellement via le marché secondaire comme le marché primaire était peu actif, en allongeant légèrement les maturités en portefeuille et en nous positionnant sur le segment BBB et les Financières plus particulièrement.

OPCVM CPR OBLIG 12 MOIS

Janvier 2021

La situation sanitaire reste préoccupante alors que les doutes s'installent sur la vitesse de déploiement des vaccins et leur efficacité contre les nouveaux variants. Dans ce contexte, les mesures restrictives ont été renforcées de manière plus ou moins strictes dans les pays dont la virulence du virus se fait toujours ressentir (Angleterre, Pays-Bas, Italie, Portugal, Belgique, France). Bien que les contraintes soient moins strictes qu'en mars, leur impact reste à craindre sur l'économie et notamment sur le secteur des services qui est le plus touché par cette crise comme en témoignent les dernières publications d'indicateurs PMI. En effet, le secteur manufacturier en zone Euro continue d'afficher une bonne croissance à 54.8 en janvier 2021 (un plus haut depuis plus de 2 ans) tandis que celui des services est toujours pénalisé par les restrictions mises en place afin de contenir la deuxième vague de Covid-19. En revanche, les chiffres du PIB du quatrième trimestre 2020 publiés fin janvier aux États-Unis et dans certaines parties de l'Europe ont été, d'une manière générale, meilleurs que prévus révélant une différence marquée entre la croissance américaine et celle de l'Europe. Aux États-Unis, la victoire des Démocrates au Congrès, directement suivie de l'annonce d'un plan d'aide de 1 900 milliards de dollars par le président Joe Biden, a stimulé les attentes en matière de croissance et d'inflation, ce qui a entraîné une forte vente des actifs refuge. Les banques centrales ont balayé toute tentative de mouvement de panique en réaffirmant leur intention de maintenir des politiques monétaires ultra-accommodantes dans un avenir prévisible. La BCE a réaffirmé le caractère flexible de son arsenal monétaire tandis que la FED a repoussé à plus tard les spéculations autour d'un probable «tapering», soulignant l'incertitude de cette crise sanitaire et l'importance de l'amélioration du niveau des prix et de l'emploi avant de considérer une quelconque réduction de son rythme d'achat d'actifs. L'annonce du plan de relance de Joe Biden ainsi que de l'obtention de la majorité Démocrate au Congrès (facilitant la mise en œuvre des projets de Joe Biden) ont fait s'envoler les taux sans risque à l'image du 10ans US qui a atteint un pic à 1.15% début janvier soit +24 bps. Toutefois, à l'approche de la fin du mois, le sentiment d'aversion au risque est revenu en raison de l'absence de progrès dans le plan de relance aux États-Unis et de discussions sur l'étendue du programme. Finalement, les annonces de la FED ont permis une détente des rendements souverains américains qui s'inscrivent à la fin du mois à 1.07% (soit +15 bps). En Europe, le 10 ans allemand est resté quant à lui plus contenu, évoluant autour de sa moyenne sur 3 mois pour finir à -0.51% soit +6bps. Nous avons observé un regain de volatilité sur la dette périphérique, mené par le retour de l'instabilité politique italienne. En effet, suite à la démission de G.Conte et à la dissolution de la coalition en place jusque-là, les spread italiens se sont écartés de +15bps pour finalement revenir à +5bps pour s'établir à +116bps vs Bund. A la différence des actions qui ont globalement reculé, les marchés du crédit ont été particulièrement résilients ce mois-ci, notamment sur la partie cash qui a bénéficié de supports techniques (forte demande, impact de la BCE) et qui est restée stable voire s'est resserrée sur le High Yield (-12pbs sur la prime de l'indice BoA ML Euro High Yield, prime stable sur l'indice BoA ML Euro Corporate), à la différence des indices dérivés qui ont pâti de la volatilité sur la deuxième partie du mois (+28pbs à 269pbs pour l'Itraxx Xover, +4pb à 52pbs pour l'Itraxx Main). L'appétit pour le High Yield est d'autant plus fort que le marché primaire a été particulièrement actif ce mois-ci, atteignant 15.5Mds€, un mois de janvier record. Bien que nombreuses également sur le marché Investment Grade (pour un total de 50Mds€ contre 64Mds€ l'an passé), les émissions primaires ont surtout marqué le pas sur le segment des Financières (20.5Mds€ contre 40.5Mds€ l'an passé). Bilan des positions du mois : La part des liquidités incluant les OPCVM monétaire est en réduction à 28% de l'actif. La sensibilité crédit du portefeuille est en hausse à 1.58. Le portefeuille affiche une sensibilité au taux d'intérêt en baisse à 0.60. Le portefeuille conserve une qualité de crédit solide avec une notion moyenne de BBB. Ce mois-ci nous avons continué d'optimiser la structure du portefeuille et augmenté le risque de crédit essentiellement via le marché secondaire et en réduisant la part des liquidités (en investissant sur des maturités courtes). Nous avons également continué à positionner nos arbitrages en faveur du segment BBB / BBB-.

Février 2021

L'optimisme a fait son retour au cours du mois de février et les actifs risqués ont rebondi sur fond d'accélération du rythme de vaccination couplée à une baisse générale des cas de contaminations à travers le monde. La publication de données économiques positives et l'entrée en vigueur d'un futur plan de relance US ont également alimenté les perspectives de reprise économique et de retour de l'inflation, notamment aux États-Unis où la consommation et la production industrielle accélèrent et ont dépassé les attentes. Le marché de l'emploi est également sur le chemin du redressement (taux de chômage en baisse à 6.3%). En Europe, la Commission Européenne a confirmé s'attendre à une reprise retardée et disparate entre les pays membres de l'Union Européenne et il faudra attendre mi-2022 pour retrouver des niveaux d'avant crise.

OPCVM CPR OBLIG 12 MOIS

L'optimisme est également venu d'Italie où la formation d'un nouveau gouvernement avec à sa tête Mario Draghi a conduit à une baisse immédiate du risque politique. Cet apaisement s'est observé sur la prime des taux souverains italiens qui s'est sensiblement compressée au cours du mois (contre l'Allemagne : -9pbs sur le 5 ans, -14 sur les 10 et 30 ans). Les espoirs de reprise et les anticipations d'inflation ont conduit à une pentification générale des courbes de taux aux US et en Europe, via l'écartement de la partie longue, tandis que les politiques monétaires inchangées continuent de faire pression sur les taux courts. En Europe, le taux 10 ans allemand a terminé le mois à -0.26% soit +26pbs d'écartement, contre 1.40% (soit +34pbs) pour le taux 10 ans US. Les pentes se sont accrues avec le spread 2-10Y US qui a augmenté de +32pbs contre +17pbs pour le spread Allemand. A la différence des actions (et notamment les valeurs Financières) qui ont profité à plein de cette embellie, les marchés du crédit ont souffert de la hausse des taux souverains: l'indice BoA ML Euro Corporate, illustratif du Crédit Euro Investment Grade, a ainsi fini en baisse de -0,78% sur le mois, ne reflétant pourtant pas sa bonne tenue (illustrée par le resserrement de sa prime de crédit de -4pbs, vs. -1pb à 51pbs pour la partie dérivée Itraxx Main). Seuls les segments haut bêta comme le High Yield ont terminé en territoire positif du fait de leur plus faible duration, de leur portage supérieur, et du resserrement de leurs primes (+0,57% de performance totale sur l'indice BoA ML Euro High Yield, -22pbs de resserrement de prime, vs. -5pbs à 264pbs pour la partie dérivée Itraxx Xover). Le marché primaire a par ailleurs continué d'être actif aussi bien sur l'Investment Grade (48Mds€ ce mois-ci contre 51Mds€ il y a un an) et le High Yield (10Mds€ contre 7Mds€ il y a un an) et la faiblesse des primes d'émissions illustre l'appétit intact et fort pour la classe d'actifs. Bilan des positions du mois : La part des liquidités incluant les OPCVM monétaire est stable à 28% de l'actif. La sensibilité crédit du portefeuille est stable à 1.58. Le portefeuille affiche une sensibilité au taux d'intérêt en légère hausse 0.66 Le portefeuille conserve une qualité de crédit solide avec une notion moyenne de BBB Ce mois-ci nous avons continué d'optimiser la structure du portefeuille essentiellement via le marché secondaire mais également au travers d'opérations primaires (participation à deux opérations). Nous avons également continué à positionner nos arbitrages en faveur du segment BBB / BBB-. Le positionnement global en terme de risque est du reste resté en ligne par rapport au mois précédent.

Mars 2021

Ce mois-ci, les nouvelles mesures restrictives prises par les pays de la Zone Euro pour contrer la propagation de la troisième vague de COVID-19 ont contrasté avec la vigueur de la reprise économique aux Etats Unis (marquée par une forte reprise de l'industrie et du marché du travail avec de nombreuses créations d'emplois et un taux de chômage de 6%). En dépit de la publication de plusieurs indicateurs économiques orientés à la hausse, la pandémie continue en effet de peser sur les économies Européennes et surtout sur le secteur des services majoritairement impacté par les restrictions prises par les gouvernements. Cette amélioration des perspectives économiques conjuguée à l'annonce par Joe Biden d'un plan de relance de plus de 2000Mds\$ ont nourri les anticipations d'inflation et conduit à une hausse des taux particulièrement marquée aux Etats-Unis (+34pbs à 1.74% pour le 10 ans, +26pbs à 2.41% pour le 30 ans), et ce malgré un discours « dovish » de la FED qui reste déterminée à maintenir des taux proches de zéro jusqu'à ce que l'inflation dépasse clairement les 2 % et que le plein emploi soit revenu. Du côté de la Zone Euro, le renouvellement de l'engagement de la BCE à maintenir des conditions de financement favorables (via entre autres une intensification du rythme d'achat du PEPP) a permis de maintenir les taux souverains à un niveau à peu près stable pour l'Allemagne (-6pbs à -0.63% pour le 5 ans, -3pbs à -0.29% pour le 10 ans, mais +6pbs à 0.26% pour le 30 ans) et en baisse pour les pays périphériques avec en premier lieu l'Italie (-14pbs à 0% pour le 5 ans, -9pbs à 0.67% pour le 10 ans). Dans le sillage des actions qui ont profité du sentiment de marché positif, les primes de crédit se sont resserrées au cours du mois (-4pbs à 44pbs pour la série avant roll de l'Itraxx Main, -45pbs à 221pbs pour son équivalent High Yield Itraxx Xover). A la différence du Crédit US qui a souffert de la hausse des taux, les marchés cash du Crédit Euro ont bien tenu, avec des primes globalement stables et une performance totale positive (+0.20% pour l'indice BoA ML Euro Corporate, illustratif du Crédit Euro Investment Grade, +0.53% pour l'indice BoA ML Euro High Yield), illustrant ainsi un appétit qui ne se dément toujours pas pour la classe d'actifs, et ce en dépit d'un volume d'émissions toujours très fort, à la fois sur la partie Investment Grade (68Mds€, le meilleur mois de mars depuis 2016) et High Yield (10.5Mds€ sur le mois, clôturant ainsi un premier trimestre record). Bilan des positions du mois : La part des liquidités incluant les OPCVM monétaire est légère baisse à 26% de l'actif. La sensibilité crédit du portefeuille est globalement stable à 1.61. Le portefeuille affiche une sensibilité au taux d'intérêt en légère baisse à 0.57. Le portefeuille conserve une qualité de crédit solide avec une notion moyenne de BBB Ce mois-ci nous avons continué d'optimiser la structure du portefeuille essentiellement via le marché secondaire mais également au travers de quelques opérations primaires (participation à deux opérations).

OPCVM CPR OBLIG 12 MOIS

Nous avons également continué à positionner nos arbitrages en faveur du segment BBB / BBB-. Si notre positionnement crédit reste dans l'ensemble inchangé, nous avons réduit légèrement l'exposition taux du portefeuille, notamment sur la partie longue qui est la plus exposée et sur laquelle nous voyons le moins de valeur ajoutée pour les mois à venir.

Avril 2021

Le mois d'avril s'est accompagné d'une vague d'optimisme portant les marchés, notamment aux Etats-Unis d'où sont venues les principales nouvelles positives. La situation sanitaire locale continue en effet de s'améliorer et les dernières publications macro-économiques font état d'un redressement marqué, illustré notamment par la hausse du PIB (+6.4% en rythme annualisé vs. le T4 2020) et des dépenses de consommation. Si la situation économique en Zone Euro présente également des signes d'amélioration (bien que plus disparates entre pays), l'embellissement outre-Atlantique apparaît en net décalage par rapport au reste du monde qui voit sa situation sanitaire stagner (en Europe) ou se dégrader de façon critique (Inde et Brésil). Cette bonne tenue des marchés doit également au renouvellement des engagements des Banques Centrales à maintenir des conditions de financements favorables. La FED a en effet rassuré les marchés lors du dernier FOMC en précisant que la priorité était un retour à la normale du marché de l'emploi, condition nécessaire pour une inflation pérenne (non liée à des effets techniques), faisant ainsi s'éloigner la perspective à court-moyen terme d'un éventuel « tapering ». La BCE a de même laissé ses outils et sa communication inchangés, estimant que la situation économique et sanitaire nécessite encore un soutien à court terme. En dépit de ces annonces rassurantes, les niveaux des taux longs souverains sont montés tout au long du mois et valorisent la reprise économique et les anticipations de hausse d'inflation : la courbe allemande s'est notamment pentifiée (+5pbs à -0.57% pour le 5 ans, +9pbs à 0.09% pour le 10 ans), tandis que les taux US ont marqué le pas après la très forte hausse du mois précédent (-9pbs à 0.84% pour le 5 ans, -11pbs à 1.63% pour le 10 ans). Le sentiment positif de marché, alimenté par des données économiques solides et les bons résultats des entreprises publiés au cours du mois, a profité au Crédit et notamment aux segments les plus haut bêta. Les primes de crédit se sont ainsi resserrées sur les marchés dérivés (-2pbs à 50pbs pour l'Itraxx Main, -6pbs à 249pbs l'Itraxx Xover) mais encore plus sur les marchés cash (-6pbs à 85pbs pour l'indice BoA ML Euro Corporate, -11pbs à 310pbs pour l'indice BoA ML Euro High Yield) qui ont dégagé des performances stables (pour l'Investment Grade) ou positives (+0.68% pour le High Yield), contrebalançant l'effet de la hausse des taux. Enfin, dans un contexte de publications des résultats d'entreprises, le marché primaire a marqué le pas sur le segment Investment Grade (atteignant 31Mds€) tandis que le volume des émissions sur le marché High Yield a atteint un record pour le mois d'avril (13Mds€), sans signe d'indigestion. Bilan des positions du mois : La part des liquidités incluant les OPCVM monétaire est légère baisse à 25% de l'actif. La sensibilité crédit du portefeuille est globalement stable à 1.58. Le portefeuille affiche une sensibilité au taux d'intérêt en légère baisse à 0.49. Le portefeuille conserve une qualité de crédit solide avec une notion moyenne de BBB. Ce mois-ci nous avons continué d'optimiser la structure du portefeuille essentiellement via le marché secondaire mais également via une opération primaire sur le secteur des biens de consommations (le marché primaire a été moins pourvoyeur d'offres ce mois-ci). Nous avons également continué à positionner nos arbitrages en faveur du segment BBB / BBB-. Si notre positionnement crédit reste dans l'ensemble inchangé, nous avons continué à réduire un peu l'exposition taux du portefeuille (baisse de -0.06 de sensibilité), notamment sur la partie la plus longue qui est la plus exposée et sur laquelle nous voyons le moins de valeur ajoutée pour les mois à venir.

Mai 2021

Le mois de mai a été peu pourvoyeur de surprises, et les thématiques du mois précédent sont restées à l'ordre du jour, avec notamment un redressement économique toujours fort aux Etats-Unis et qui se confirme désormais nettement en Europe où les campagnes de vaccination se sont sensiblement accélérées et connaissent un succès. Ce rétablissement des économies développées continue ainsi de concentrer l'attention des acteurs du marché qui s'interrogent de plus en plus sur la date d'un retour à la normale alors même que les anticipations d'inflation se renforcent. C'est dans ce contexte de crainte d'une normalisation des politiques monétaires et d'un retour au rythme d'achat de 60mds€ par mois par la BCE (contre 80 mds€ par mois actuellement) que les taux souverains se sont sensiblement écartés en première partie du mois. Les taux ont toutefois reflué vers leurs niveaux de début de mois après que la communication des membres du conseil des gouverneurs de la BCE a finalement apaisé ces craintes, décalant ainsi après l'été la décision de la diminution du rythme des achats (dans l'ensemble sur le mois pour les taux allemands : +1pb à -0.57% pour le 5 ans, +2pbs à -0.19% pour le 10 ans, +3pbs à 0.11% pour le 15 ans).

OPCVM CPR OBLIG 12 MOIS

Outre Atlantique, les taux sont restés globalement stables et ont fini plus serrés après un plus haut atteint à la mi-mois (dans l'ensemble sur le mois : -5pbs à 0.80% pour le 5 ans, -3pbs à 1.60% pour le 10 ans). La relative faiblesse du rapport d'avril sur l'emploi repoussant les anticipations d'un prochain durcissement de la politique monétaire et la mise en place par la Fed d'opérations de reverse repo permettent de contenir ce mouvement de hausse de taux. Les marchés du crédit sont restés particulièrement stables dans ce contexte de volatilité des marchés de taux souverains et actions, les primes évoluant dans une fourchette étroite de quelques points de base. Les niveaux de primes sont ainsi restés quasiment inchangés, que ce soit le segment des dérivés (inchangé à 50pbs pour l'Itraxx Main, -1pbs à 248pbs l'Itraxx Xover) ou sur le cash (+1pb à 86pbs pour l'indice BoA ML Euro Corporate, -1pb à 303pbs pour l'indice BoA ML Euro High Yield). La saison de publication des résultats d'entreprises s'achevant a par ailleurs confirmé l'amélioration des fondamentaux des entreprises. L'activité primaire est enfin restée saine ce mois-ci, avec un montant d'émissions atteignant 53Mds€ sur l'Investment Grade (deuxième meilleur mois de l'année) tandis que le flux d'émissions High Yield est resté particulièrement nourri et reste dans la tendance des derniers mois (12Mds€ en mai). Bilan des positions du mois : La part des liquidités incluant les OPCVM monétaire est stable à 26% de l'actif. La sensibilité crédit du portefeuille est globalement stable à 1.58. Le portefeuille affiche une sensibilité au taux d'intérêt en légère baisse à 0.43. Le portefeuille conserve une qualité de crédit solide avec une notion moyenne de BBB Ce mois-ci, nous avons continué d'optimiser la structure du portefeuille à travers le marché secondaire. Dans nos arbitrages, nous avons favorisé les Financières et le segment BBB / BBB-. Nous continuons de maximiser notre exposition High Yield. En termes de positionnement nous continuons de couvrir la part des titres au-dessus de 3 ans et sur laquelle nous voyons peu de valeur ajoutée pour le portefeuille pour les mois à venir.

Juin 2021

L'optimisme a prévalu au cours du mois de juin et le sentiment de marché positif, nourri par une reprise progressive de l'économie et une accélération des campagnes de vaccination, a porté les marchés financiers. La progression du variant Delta en Europe, très contagieux mais avec pour l'instant peu d'incidence en termes d'hospitalisation, a nécessité la prise de mesures restrictives au niveau des frontières qui n'ont pour l'instant pas suffi à contrarier la bonne tenue des marchés. La hausse de l'inflation aux Etats-Unis a par ailleurs continué de mobiliser l'attention des investisseurs même si la Fed affirme que cette hausse devrait être transitoire. Au vu des indicateurs économiques américains bien orientés, la Fed a ainsi délivré un message plus « hawkish » qu'attendu, préparant les esprits à une normalisation à venir de sa politique monétaire via d'une part la réduction progressive de son programme d'achat d'actifs, et d'autre part une hausse de taux (mais qui ne devrait pas avoir lieu avant 2023). Bien que prenant acte de l'accélération de la reprise économique dans la zone euro, la BCE continue quant à elle de délivrer une communication toujours très accommodante de sa politique monétaire, avec un maintien des conditions de financement favorables et un éloignement de perspectives d'un « Tapering ». Les taux souverains se sont dans ce cadre resserrés sur le mois, notamment sur la partie longue des taux allemands (-2pbs à -0.21% pour le 10 ans, -6pbs à 0.06% pour le 15 ans et -8pbs à 0.29% pour le 30 ans), de même aux Etats-Unis où les taux longs se sont également sensiblement resserrés (-13pbs à 1.47% pour le 10 ans, -20pbs à 2.09% pour le 30 ans) alors que la partie courte de la courbe s'est écartée (+11pbs à 0.25% pour le 2 ans, +9pbs à 0.89% pour le 5 ans). Les marchés du crédit ont ainsi bien performé ce mois-ci, profitant à la fois de la baisse des taux souverains et de la compression des primes, faisant fi de la hausse des chiffres de l'inflation et des inquiétudes liées à la possible réduction progressive du programme d'achat de la Fed. Les niveaux de primes se sont ainsi resserrés sur des niveaux particulièrement bas, que ce soit sur le segment des dérivés (-3pbs à 47pbs pour l'Itraxx Main, -16pbs à 232pbs l'Itraxx Xover) ou sur le cash et notamment sur les segments haut bêta et High Yield (-2pb à 84pbs, +0.43% en performance totale pour l'indice BoA ML Euro Corporate illustratif du segment Investment Grade ; -7pb à 296pbs, +0.58% en performance totale pour l'indice BoA ML Euro High Yield). Le marché primaire est resté très actif ce mois-ci, en particulier sur le High Yield (12,5 milliards d'euros), et la sursouscription des émissions continue d'illustrer le fort appétit pour la classe d'actifs. La période estivale et de publications des résultats d'entreprises approche désormais et l'activité primaire devrait ainsi ralentir au cours des deux prochains mois. Bilan des positions du mois : La part des liquidités incluant les OPCVM monétaire est stable à 26% de l'actif. La sensibilité crédit du portefeuille est en légère hausse à 1.64. Le portefeuille affiche une sensibilité au taux d'intérêt en légère hausse à 0.49 (contre 0.43 le mois précédent). Le portefeuille conserve une qualité de crédit solide avec une notion moyenne de BBB Ce mois-ci, nous avons continué d'optimiser la structure du portefeuille en augmentant légèrement l'exposition au risque de crédit.

OPCVM CPR OBLIG 12 MOIS

Pour ce faire, nous avons tiré profit de la bonne liquidité avant la période estivale pour réaliser des arbitrages via le marché secondaire et primaire (participation à 1 opération). Dans nos arbitrages, nous avons ainsi favorisé les Financières et le segment BBB / BBB-. Nous continuons de maximiser notre exposition High Yield. En termes de positionnement nous continuons de couvrir la part des titres au-dessus de 3 ans et sur laquelle nous voyons peu de valeur ajoutée pour le portefeuille pour les mois à venir.

Juillet 2021

En juillet, la propagation du variant Delta a été une source croissante d'incertitude faisant craindre un impact sur la reprise économique. On constate toutefois que chaque nouvelle vague d'infections a eu un impact économique moindre que la précédente en raison de la vaccination et de l'adaptation des entreprises à la situation. Par ailleurs, en dépit de ces inquiétudes, les publications de résultats d'entreprises ont été globalement positifs sur le mois, et la publication de données économiques en hausse (entre autres, le PIB américain du 2ème trimestre confirme le redressement de l'économie à un niveau d'avant crise) ont compensé les inquiétudes liées à la situation sanitaire. Les politiques monétaires des banques centrales sont dans ce cadre restées inchangées. Le FOMC a confirmé ne pas intervenir sur son calendrier de réduction des achats d'actifs dans l'attente d'une réelle reprise du marché de l'emploi. Quant à la BCE, elle a indiqué qu'elle devrait maintenir sa politique actuelle pendant une très longue période, rassurant les marchés sur sa politique monétaire durablement accommodante. Dans cet environnement teinté d'incertitude sanitaire, les taux souverains se sont significativement orientés à la baisse des deux côtés de l'Atlantique (aplatissement de la courbe): -15pbs à -0.74% et -25pbs à -0.46% pour les 5 et 10 ans allemands, -20pbs à 0.69% et -25pbs à 1.22% pour les 5 et 10 ans US. Les marchés du crédit Euro ont ainsi pleinement tiré profit de cette baisse marquée des taux tandis que les primes sont restées dans l'ensemble stables (inchangé à 47pbs pour l'Itraxx Main, +4pbs à 236pbs pour l'Itraxx Xover) et leur évolution n'a que marginalement influé la performance de la classe d'actifs : plus long en duration, l'Investment Grade est le segment qui a le plus progressé (+1.15% en performance totale alors que la prime est restée inchangée pour l'indice BoA ML Euro Corporate) tandis que le High Yield progresse de +0.40% en dépit d'un écartement des primes (+10pbs pour l'indice BoA ML Euro High Yield). Comme attendu, le marché primaire est resté très calme ce mois-ci (notamment passé la première semaine) du fait de la période estivale et de publications des résultats d'entreprises. Il devrait continuer à rester calme au mois d'août. Bilan des positions du mois : La part des liquidités incluant les OPCVM monétaire est stable à 27% de l'actif. La sensibilité crédit du portefeuille est en légère baisse à 1.59

Le portefeuille affiche une sensibilité au taux d'intérêt stable à 0.49. Le portefeuille conserve une qualité de crédit solide avec une notation moyenne de BBB Ce mois-ci, nous avons continué d'optimiser la structure du portefeuille en gardant inchangée l'exposition au risque de crédit. Pour ce faire, nous avons réalisé des arbitrages via le marché secondaire. Dans nos arbitrages, nous avons favorisé les Financières et le segment BBB / BBB-.

Août 2021

Après un début de mois plutôt calme, les marchés se sont un peu agités sur fond de propagation du variant Delta en Asie faisant peser des risques sur les chaînes de production mondiales, et d'inquiétudes géopolitiques (prise de contrôle de l'Afghanistan par les Talibans, poursuite des efforts de renforcement de la régulation de Pékin sur plusieurs pans de l'économie). Un regain d'optimisme a marqué la deuxième partie du mois alors que les marchés ont pu profiter de statistiques positives aux Etats-Unis (création d'emplois et baisse du taux de chômage en juillet) tandis que la zone Euro poursuit sa reprise (PMI élevés à 59.5 en août, croissance de la Zone Euro de 2% au Q2) et que le niveau de contaminations liées au variant Delta reste contenu sur le territoire. Sur le volet politique et monétaire, les dernières « Minutes » publiées du FOMC, dans lesquelles certains membres de la FED ont réitéré qu'un plan de réduction des achats pourrait avoir lieu d'ici la fin de l'année, ont orienté les taux à la hausse aux Etats-Unis, rebroussant une partie du chemin effectué en juillet (+9pbs à 0.78% et +9pbs à 1.31% pour les taux 5 et 10 ans sur l'ensemble du mois). Les taux européens ont également emprunté le même chemin, notamment en fin de mois du fait de l'accélération de l'inflation en zone euro à 3% : +6pbs à -0.68% et +8pbs à -0.38% pour les taux 5 et 10 ans allemands. Il est également à noter parmi l'actualité des Banques Centrales qu'aucune nouvelle orientation n'a été donnée lors du sommet de Jackson Hole, si ce n'est que J.Powell a renforcé le message d'un très probable « tapering » qui se fera de manière très progressive et conditionné à un environnement économique favorable (ce qui a continué d'accompagner le mouvement de hausse des taux sur la fin du mois). Les marchés du crédit ont été remarquablement résilients ce mois-ci malgré la nervosité suscitée par les intentions de la Fed en matière de sortie des politiques d'achats obligataires.

OPCVM CPR OBLIG 12 MOIS

Le niveau des primes est resté globalement stable sur le mois (-2pbs à 45pbs pour l'Itraxx Main mais léger écartement sur le crédit cash), ne contrebalançant ainsi pas le mouvement de hausse de taux (-0.40% en performance totale pour sur l'Investment Grade pour l'indice BoA ML Euro Corporate). Le segment High Yield, offrant toujours une prime attractive et une moindre sensibilité aux taux, a davantage bénéficié de la dynamique de croissance positive dans la Zone Euro (-7pbs à 229pbs pour l'Itraxx Xover, -3pbs sur la prime de l'indice BoA ML Euro High Yield) et a progressé de +0.34% sur le mois. Enfin, après avoir été très calme comme attendu en début de mois, la réouverture du marché primaire a été amorcée les dix derniers jours durant lesquels des émetteurs de tous segments (IG et HY) sont venus émettre des titres en simple ou multi-tranches, en hybrides ou en green bonds, et qui ont été largement demandés et souscrits comme en témoignent les niveaux très faibles des primes d'émissions par rapport au secondaire. Bilan des positions du mois : La part des liquidités incluant les OPCVM monétaire est en légère baisse à 26% de l'actif

La sensibilité crédit du portefeuille est en légère hausse à 1.62. Le portefeuille affiche une sensibilité au taux d'intérêt en légère hausse à 0.53. Le portefeuille conserve une qualité de crédit solide avec une notion moyenne de BBB En dépit d'un marché peu dynamique ce mois-ci, nous avons réalisé quelques arbitrages et optimisé la structure du fonds essentiellement via le marché secondaire et notamment en faveur des Financières (Crédit Mutuel, Société Générale, BPCE.) et du segment BBB / BBB-. Nous avons également participé à une opération primaire. Le positionnement et l'allocation du portefeuille restent enfin globalement inchangés sur le mois.

Septembre 2021

En septembre, une tendance haussière s'est enclenchée sur les taux dès le début de mois et a perduré en Europe. Les taux des pays « cours », tels que l'Allemagne et la France, ont rapidement pris note du message délivré par la BCE et se sont graduellement orientés à la hausse (+7 et 5bp sur la première quinzaine du mois). Lors de la conférence de la BCE, les données économiques ont été revues à la hausse avec un taux de croissance estimé à 5% pour 2021 (contre 4.7% auparavant) et un retour à des niveaux pre-covid d'ici fin 2021. Ainsi, le Conseil a donc pris la décision de ralentir le rythme d'achat du PEPP sur les prochains mois (autour de 70Md€/mois). Cependant, Christine Lagarde s'est montrée prudente dans son discours en soulignant que la décision n'était qu'un recalibrage, écartant l'idée d'un « tapering » stricto-sensu. Malgré ce ton rassurant, les investisseurs ont commencé à intégrer une normalisation généralisée à moyen terme réévaluant leurs anticipations d'évolution des taux. Ce sentiment a été renforcé lors des annonces successives en provenance de la FED et de la BOE, cette dernière ayant surpris en laissant la porte ouverte à une normalisation de sa politique de taux directeurs avant même la fin de son programme d'achats d'actifs. Au regard de l'amélioration du marché du travail, du niveau d'inflation et des estimations de croissance en hausse pour 2022 et 2023 aux US, Jerome Powell a clairement affirmé son intérêt à entamer une réduction des achats d'actifs d'ici la fin de l'année. A la lumière d'un tapering proche et d'une probable hausse des taux directeurs, la tendance haussière sur les taux s'est accélérée sur la fin du mois. Les rendements des Treasuries à 10 ans et de l'Allemagne à 10 ans ont augmenté de +18bps terminant le mois à respectivement 1.48% et -0.20%. Les pays périphériques ont continué à bien se comporter sur le mois malgré un rebond des spreads résultant des anticipations du retrait progressif des Banques Centrales. Le spread 10 ans italien performe de 4 bps sur le mois pour finir à 105bp contre Bund. Compte tenu des révisions de croissance et d'inflation à la hausse des deux côtés de l'Atlantique, les courbes se sont pentifiées. En effet, les tensions sur les taux se sont produites dans un contexte de hausse des anticipations d'inflation portée par une hausse des prix des matières premières et surtout de l'énergie (pétrole, gaz) accentuant les craintes d'une inflation soutenue et persistante. Du côté de l'évolution des prix, l'inflation annuelle américaine progresse de 5.3% en août après 5.4% en juillet, et l'indice sous-jacent est passé de 4.3% à 4.0% en glissement annuel en août. L'inflation flash dans la zone euro évolue de 3.0% à 3.4% en septembre sur un an et l'inflation sous-jacente progresse de 1.6% à 1.9% sur un an. Dans ce contexte, en zone euro, l'anticipation d'inflation à 10 ans sur le bund 10 ans est en hausse de 1.46% à 1.67% fin août. Aux Etats-Unis, l'anticipation d'inflation à 10 ans sur le TIPS 10 ans progresse de 2.34% à 2.38% fin septembre. Le pétrole WTI a progressé de 68.5\$ le baril à 75.0\$ fin septembre. Le swap inflation France échéance 2060 est en hausse sur le mois de 1.99% à 2.07% fin septembre. Enfin, le dollar s'est apprécié sur le mois, notamment vis-à-vis de l'euro de 1.18 à 1.16. L'or baisse sur le mois de 1818\$ à 1757\$. En dépit d'une recrudescence des risques (illustrée par les craintes d'un défaut de paiement d'Evergrande en Chine, d'inflation persistante et d'une normalisation des politiques monétaires qui se profile), les marchés du crédit ont été remarquablement résilients ce mois-ci.

OPCVM CPR OBLIG 12 MOIS

Le niveau des primes est resté globalement stable sur le mois, aussi bien sur l'Investment Grade (-1pb à 85pbs pour l'indice ICE BofA Euro Corporate) que sur le High Yield (+1pb à 304pbs pour l'indice ICE BofA Euro High Yield), ne contrebalançant toutefois pas le fort mouvement de hausse des taux (-0.66% en performance totale pour l'indice BoA ML Euro Corporate, les obligations les plus longues en maturité ayant par ailleurs le plus souffert). L'ensemble des segments High Yield et de Corporate Hybrides ont également terminé en léger recul sur le mois en dépit de très légers écarts de primes. Du côté du marché primaire, l'activité a été une nouvelle fois soutenue, avec un volume total d'émissions atteignant 30Mds€. Les books ont été de façon générale sursouscrits, avec toutefois des niveaux de couverture en baisse pour les émissions sortant sur les niveaux les plus serrés. Bilan des positions du mois : La part des liquidités incluant les OPCVM monétaire est en légère hausse à 28% de l'actif. La sensibilité crédit du portefeuille est en légère baisse à 1.55. Le portefeuille affiche une sensibilité au taux d'intérêt en légère hausse à 0.63. Le portefeuille conserve une qualité de crédit solide avec une notion moyenne de BBB. Nous avons réalisé ce mois-ci des arbitrages et optimisé la structure du fonds via le marché secondaire et notamment en faveur des Financières (FCA Bank, Crédit Mutuel, BBVA) et des segments BBB / BBB- et BB+ / BB (maintien de notre exposition High-Yield à 4.73%). Le positionnement et l'allocation du portefeuille restent enfin globalement inchangés sur le mois.

Sur la période sous revue, la performance de chacune des parts du portefeuille CPR OBLIG 12 MOIS et de son benchmark s'établissent à :

- Part CPR Oblig 12 Mois - I en devise EUR : 0,27% / -0,48% avec une Tracking Error de 0,18%
- Part CPR Oblig 12 Mois - P en devise EUR : 0,13% / -0,48% avec une Tracking Error de 0,18%
- Part CPR Oblig 12 Mois - R en devise EUR : 0,23% / -0,48% avec une Tracking Error de 0,18%
- Part CPR Oblig 12 Mois - S en devise EUR : 0,34% / -0,48% avec une Tracking Error de 0,18%

Les performances passées ne préjugent pas des performances futures.

INFORMATION SUR LES INCIDENCES LIÉES À LA CRISE COVID-19

La crise sanitaire du Covid-19 n'a pas eu de conséquences significatives sur l'OPC au cours de l'exercice.

Principaux mouvements dans le portefeuille au cours de l'exercice

Titres	Mouvements ("Devise de comptabilité")	
	Acquisitions	Cessions
CPR MONETAIRE ISR I	66 456 322,00	51 121 600,00
UNIC SPAL BRAN ZCP 11-01-21	30 013 873,08	30 000 000,00
CPR Oblig 6 Mois I	21 849 190,90	27 814 553,60
SG OIS+0.25% 20-05-21		44 944 541,29
ITAL BUON ORDI DEL ZCP 30-04-21	15 034 964,65	15 029 809,12
SAFRAN E3R+0.57% 28-06-21		29 400 000,00
KBCBB 0 3/4 03/01/22	9 150 553,98	17 184 105,34
IMMOBILIARIA COLONIAL 1.45% 28-10-24	9 435 185,75	14 832 559,66
SG 1.125% 23-01-25 EMTN	20 793 419,72	
ATOS SE 0.75% 07-05-22	15 575 630,60	5 042 965,75

Techniques de gestion efficace du portefeuille et des instruments financiers dérivés en EUR

a) Exposition obtenue au travers des techniques de gestion efficace du portefeuille et des instruments financiers dérivés

• **Exposition obtenue au travers des techniques de gestion efficace : 1 208 130,00**

- o Prêts de titres :
- o Emprunt de titres :
- o Prises en pensions :
- o Mises en pensions : 1 208 130,00

• **Exposition sous-jacentes atteintes au travers des instruments financiers dérivés : 899 793 470,00**

- o Change à terme :
- o Future : 122 293 470,00
- o Options :
- o Swap : 777 500 000,00

b) Identité de la/des contrepartie(s) aux techniques de gestion efficace du portefeuille et instruments financiers dérivés

Techniques de gestion efficace	Instruments financiers dérivés (*)
BANCO BILBAO VIZCAYA ARGENTARIA SA (MADRID)	BNP PARIBAS FRANCE BOFA SECURITIES EUROPE S.A. - BOFAFRP3 CITIGROUP GLOBAL MARKETS EUROPE AG CITIGROUP GLOBAL MARKETS LIMITED CREDIT AGRICOLE CIB HSBC FRANCE EX CCF J.P.MORGAN AG FRANCFORT

(*) Sauf les dérivés listés.

OPCVM CPR OBLIG 12 MOIS

c) Garanties financières reçues par l'OPCVM afin de réduire le risque de contrepartie

Types d'instruments	Montant en devise du portefeuille
Techniques de gestion efficace	
. Dépôts à terme	
. Actions	
. Obligations	
. OPCVM	
. Espèces (*)	1 206 418,48
Total	1 206 418,48
Instruments financiers dérivés	
. Dépôts à terme	
. Actions	
. Obligations	
. OPCVM	
. Espèces	-530 000,00
Total	-530 000,00

(*) Le compte Espèces intègre également les liquidités résultant des opérations de mise en pension.

d) Revenus et frais opérationnels liés aux techniques de gestion efficace

Revenus et frais opérationnels	Montant en devise du portefeuille
. Revenus (*)	52 344,89
. Autres revenus	
Total des revenus	52 344,89
. Frais opérationnels directs	220 197,66
. Frais opérationnels indirects	
. Autres frais	
Total des frais	220 197,66

(*) Revenus perçus sur prêts et prises en pension.

Transparence des opérations de financement sur titres et de la réutilisation des instruments financiers - Règlement SFTR - en devise de comptabilité de l'OPC (EUR)

Prêts de titres	Emprunts de titres	Mise en pension	Prise en pension	TRS
-----------------	--------------------	-----------------	------------------	-----

a) Titres et matières premières prêtés

Montant				
% de l'Actif Net*				

*% hors trésorerie et équivalent de trésorerie

b) Actifs engagés pour chaque type d'opérations de financement sur titres et TRS exprimés en valeur absolue

Montant			1 174 956,21		
% de l'Actif Net			0,06%		

c) 10 principaux émetteurs de garanties reçues (hors cash) pour tous les types d'opérations de financement

--	--	--	--	--	--

d) 10 principales contreparties en valeur absolue des actifs et des passifs sans compensation

BANCO BILBAO VIZCAYA ARGENTARIA SA (MADRID) ESPAGNE			1 174 956,21		
--	--	--	--------------	--	--

e) Type et qualité des garanties (collatéral)

Type					
- Actions					
- Obligations					
- OPC					
- TCN					
- Cash			1 206 418,48		
Rating					
Monnaie de la garantie					
Euro			1 206 418,48		

f) Règlement et compensation des contrats

Triparties				X	
Contrepartie centrale					
Bilatéraux	X			X	

OPCVM CPR OBLIG 12 MOIS

Prêts de titres	Emprunts de titres	Mise en pension	Prise en pension	TRS
-----------------	--------------------	-----------------	------------------	-----

g) Échéance de la garantie ventilée en fonction des tranches

Moins d'1 jour					
1 jour à 1 semaine					
1 semaine à 1 mois					
1 à 3 mois					
3 mois à 1 an					
Plus d'1 an					
Ouvertes					

h) Échéance des opérations de financement sur titres et TRS ventilée en fonction des tranches

Moins d'1 jour					
1 jour à 1 semaine					
1 semaine à 1 mois			1 174 956,21		
1 à 3 mois					
3 mois à 1 an					
Plus d'1 an					
Ouvertes					

i) Données sur la réutilisation des garanties

Montant maximal (%)					
Montant utilisé (%)					
Revenus pour l'OPC suite au réinvestissement des garanties espèces en euros					

j) Données sur la conservation des garanties reçues par l'OPC

CACEIS Bank					
Titres					
Cash					

k) Données sur la conservation des garanties fournies par l'OPC

Titres					
Cash					

OPCVM CPR OBLIG 12 MOIS

Prêts de titres	Emprunts de titres	Mise en pension	Prise en pension	TRS
-----------------	--------------------	-----------------	------------------	-----

I) Données sur les revenus et les coûts ventilés

Revenus					
- OPC			47 801,18		
- Gestionnaire					
- Tiers					
Coûts					
- OPC				209 197,87	
- Gestionnaire					
- Tiers					

e) Données Type et qualité des garanties (collatéral)

CPR Asset Management veille à n'accepter que des titres d'une haute qualité de crédit et veille à rehausser la valeur de ses garanties en appliquant des décotes de valorisation sur les titres reçus. Ce dispositif est régulièrement revu et remis à jour.

i) Données sur la réutilisation des garanties

« La réglementation applicable aux OPCVM interdit la réutilisation par ce dernier des garanties reçues en titres. Les garanties reçues en espèces sont réinvesties dans les 5 supports suivants :

- o OPCVM monétaires court terme (tels que définis par l'ESMA dans ses orientations sur les fonds cotés et autres questions liées aux OPCVM)
- o Dépôt
- o Titres d'Etats Long Terme de haute qualité
- o Titres d'Etats Court Terme de haute qualité
- o Prises en pension »

Le montant maximal de réutilisation est de 0% pour les titres et 100% du montant reçu pour les espèces.

Le montant utilisé est de 0% pour les titres et 100% pour les espèces reçus.

k) Données sur la conservation des garanties fournies par l'OPC

CPR Asset Management veille à travailler avec un nombre réduit de dépositaires, sélectionnés pour s'assurer de la bonne conservation des titres reçus et du cash.

I) Données sur les revenus et les coûts ventilés

Opérations de prêts de titres et de mise en pension :

Dans le cadre des opérations de prêts de titres et de mise en pension, CPR Asset Management, a confié à Amundi Intermédiation, pour le compte de l'OPC, les réalisations suivantes : la sélection des contreparties, la demande de mise en place des contrats de marché, le contrôle du risque de contrepartie, le suivi qualitatif et quantitatif de la collatéralisation (contrôles de dispersion, des notations, des liquidités), des pensions et prêts de titres. Les revenus provenant des opérations de prêts de titres bénéficient à l'OPC, déduction faite des coûts opérationnels supportés par la société de gestion dans le cadre de la mise en place de ces opérations, lesquels coûts n'excéderont pas 40% des revenus générés par lesdites opérations.

Vie de l'OPC sur l'exercice sous revue

Changements intervenus au cours de la période :

■ Modifications substantielles :

Sans objet sur l'exercice

■ Autres modifications :

Depuis le **10 mars 2021**, les modifications suivantes sont intervenues sur votre fonds :

- **Intégration dans la documentation juridique de votre FCP la doctrine AMF 2020-03 sur les informations à fournir par les placements collectifs intégrant des approches extra financières de façon centrale :**

L'Autorité des marchés financiers (AMF) a développé le 11 mars 2020 une doctrine relative aux informations à fournir par les placements collectifs intégrant des approches extra financières (« doctrine ESG AMF »).

Cette doctrine, qui est entrée en vigueur le 10 mars 2021, définit un certain nombre de critères permettant d'apprécier le caractère effectif et mesurable des approches extra financières utilisées.

Ainsi, pour les OPC qui souhaitent faire de la prise en compte de caractéristiques extra-financières un **élément central de communication**, l'AMF prévoit que ces OPC intègrent dans leurs processus d'investissement :

- **des objectifs mesurables** lesquels doivent être mentionnés dans les documents réglementaires des OPC;
- **un engagement significatif de 20%**
L'AMF met en avant 2 approches :
 - approche en amélioration de note : la note ESG de l'OPC doit être supérieure à la note de l'univers d'investissement après élimination d'au moins 20% des valeurs les moins bien notées
 - approche en sélectivité : 20% de l'univers d'investissement doit être exclu.
- **un taux d'analyse ou de notation extra-financière du portefeuille supérieur à 90%** : ce taux s'apprécie en nombre d'émetteurs ou en capitalisation de l'actif net.

Votre FCP intègre donc les exigences de la doctrine ESG AMF et communiquera de **façon centrale** sur la prise en compte des critères extra-financiers.

- **Mise à jour du process ESG de la stratégie d'investissement :**

CPR Asset Management et le groupe Amundi ont fait de l'investissement responsable l'un de leurs piliers.

Les engagements pris dans ce cadre ont consisté notamment en l'intégration de critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) à l'ensemble de nos gestions et de notre politique de vote.

Pour ce faire, nous nous appuyons sur l'expertise d'une équipe dédiée qui évalue et attribue une note à chaque émetteur (entreprises, états...) en fonction de ces critères ESG. Notation qui entre ensuite en compte dans nos processus d'investissements en complément des critères financiers traditionnellement appliqués.

Forts de cette ambition, nous avons décidé de fixer, pour un certain nombre, un nouvel objectif quantitatif visant à obtenir un score ESG supérieur au score ESG de leur univers d'investissement. Cette évolution de la documentation juridique ne nécessite pas d'agrément de la part de l'Autorité des Marchés Financiers.

OPCVM CPR OBLIG 12 MOIS

Afin de matérialiser ce nouvel engagement, l'ensemble des informations liées à ces objectifs ESG sont mentionnées dans la documentation juridique du FCP.

- **Intégration dans la documentation juridique de votre FCP les mentions relatives au risque de durabilité (règlement européen Disclosure - SFDR) :**

Le Conseil de l'UE a adopté le 27 novembre 2019 le règlement 2019/2088 de l'UE concernant la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (ci-après « Règlement Disclosure »).

Le Règlement Disclosure définit des règles de transparence harmonisées pour les acteurs des marchés financiers quant à l'intégration :

- des risques de durabilité et
- des incidences négatives en matière de durabilité

à la fois dans les décisions d'investissement, dans les informations relatives aux produits financiers et dans leur politique de rémunération.

CPR Asset management, en sa qualité de Société de gestion de votre FCP, est soumise au Règlement Disclosure et doit, en particulier, vous fournir la classification Règlement Disclosure qui sera appliquée à votre FCP et la description du risque de durabilité intégré dans le processus de décision d'investissement de votre FCP.

Votre FCP est classifié **article 8** au regard du Règlement Disclosure, classification correspondant aux produits financiers qui promeuvent des caractéristiques environnementales et/ou sociales.

- Par ailleurs, les **modifications** suivantes ont été apportées dans la documentation juridique de votre fonds :

Rubrique « Indications sur le régime fiscal » est rédigée comme suit :

« Le FCP n'est pas assujéti à l'impôt sur les sociétés en France et n'est pas considéré comme résident fiscal au sens du droit interne français. Selon les règles fiscales françaises, l'interposition du FCP ne modifie ni la nature ni la source des produits, rémunérations et/ou plus-values éventuelles qu'il répartit aux investisseurs.

Toutefois, les investisseurs peuvent supporter des impositions du fait des revenus distribués, le cas échéant, par le FCP, ou lorsqu'ils cèderont les titres de celui-ci. Le régime fiscal applicable aux sommes distribuées par le FCP ou aux plus ou moins-values latentes ou réalisées par le FCP dépend des dispositions fiscales applicables à la situation particulière de l'investisseur, de sa résidence fiscale et/ou de la juridiction d'investissement du FCP.

Certains revenus distribués par le FCP à des non-résidents en France sont susceptibles de supporter dans cet Etat une retenue à la source.

Les opérations d'échange au sein du Fonds seront considérées comme une cession suivie d'un rachat et se trouveront à ce titre soumises au régime des plus-values sur cessions de valeurs mobilières.

Si l'investisseur n'est pas sûr de sa situation fiscale, il doit s'adresser à un conseiller ou un professionnel.

Rubrique « Date et heure limite de réception des ordres » : il est précisé la mention suivante :

« Les ordres de souscription et de rachat peuvent être exprimés en parts, en fraction de parts et/ou en montant. »

OPCVM CPR OBLIG 12 MOIS

Depuis le **30 avril 2021**, les évolutions suivantes sont intervenues sur votre FCP :

- **Modification de l'approche ESG : Stratégie d'investissement**

La stratégie d'investissement de votre FCP n'a pas été modifiée à l'exception de **l'approche ESG** (Environnement, Social, Gouvernance).

L'analyse des émetteurs privés est fondée sur un référentiel de critères basés sur des textes à portée universelle (Pacte mondial, Organisation International du Travail, Droit de l'Homme, Normes ISO,...). D'autre part, l'analyse extra-financière des Etats a pour but d'évaluer et comparer les niveaux d'intégration des trois critères ESG dans les systèmes institutionnels et les politiques publiques. Elle repose notamment sur une agrégation d'un grand nombre de thèmes (une cinquantaine aujourd'hui) en 8 grandes catégories (à ce jour, par exemple, climat, droits de l'Homme) eux-mêmes répartis selon les 3 piliers E,S,G.

Dans le cadre d'une gestion socialement responsable (gestion ISR), l'analyse ESG de l'univers d'investissement vise à réaliser une appréciation plus globale des risques et opportunités sectoriels propres à chaque émetteur.

De plus, CPR AM, Société de gestion de votre FCP, suit une approche durable en excluant les valeurs les plus mal notées sur la base des critères suivants : exclusion des pires notes sur la note global ESG, des pires notes sur les 5 critères les plus pondérés par secteurs d'activité.

D'autre part, CPR AM s'assure que la note ESG de votre fonds soit supérieure à celle de l'univers après exclusion des 20% les plus mal notés et qu'au minimum 90% des émetteurs en portefeuille soient notés ESG.

A cette occasion, le tableau des dérivés a été divisé en deux : un tableau pour les actifs intégrant un dérivé et un tableau pour les dérivés purs.

- **Adaptation de la rédaction du prospectus au regard du Brexit**

Dans le cadre du Brexit, il est précisé que les dépôts, instruments obligataires et monétaires d'émetteurs publics et privés et établissements de crédit pourront être libellés en **livre Sterling**.

Informations spécifiques

Détention en OPC

La documentation juridique d'OPC prévoit qu'il peut investir jusqu'à 10% maximum de son actif en part d'OPC et/ou fonds d'investissement dans le respect des contraintes de l'OPC.

Droit de vote

Les informations et documents relatifs à la politique de vote et à l'exercice des droits de vote en Assemblée Générale des OPC de CPR Asset Management sont adressés aux actionnaires ou porteurs de parts sur simple demande écrite à l'adresse postale de la société de gestion : CPR Asset Management – 90, boulevard Pasteur – CS 61595 – 75730 Paris Cedex 15. Site internet : www.cpr-am.com Télécopie : 01-53-15-70-70.

Fonds et instruments du groupe

Afin de prendre connaissance de l'information sur les instruments financiers détenus en portefeuille qui sont émis par la société de gestion ou par les entités de son Groupe, veuillez-vous reporter aux rubriques du bilan: 3. Compléments d'information, 3.9.3. Instruments financiers du Groupe détenus en portefeuille dans les comptes annuels de l'exercice clos.

Calcul du risque global

- Méthode du calcul de l'engagement

Les contrats à terme fermes sont portés pour leur valeur de marché, en engagement hors bilan, au cours de compensation. Les opérations à terme conditionnelles sont traduites en équivalent sous-jacent. Les contrats d'échange de taux réalisés de gré à gré sont évalués sur la base du montant nominal, plus ou moins, la différence d'estimation correspondante.

- Méthode de calcul du risque global : L'OPC utilise la méthode du calcul de l'engagement pour calculer le risque global de l'OPC sur les contrats financiers.

- Effet de Levier – Fonds pour lesquels la méthode de calcul en risque est appliquée
Niveau de levier indicatif : 43,54%.

OPCVM CPR OBLIG 12 MOIS

Informations réglementaires

Description succincte de la procédure de choix des intermédiaires

Le comité courtiers et contreparties de CPR AM est l'instance qui valide formellement la liste des intermédiaires, contreparties et brokers de recherche sélectionnés par la société de gestion. Le comité courtiers et contreparties se réunit plusieurs fois par an. Présidé par la Direction Générale de CPR AM, il rassemble le Directeur des Investissements, les Directeurs de Gestion, les représentants de la table de négociation Amundi Intermédiation, le Responsable du Service Juridique, le Responsable du Contrôle des Risques et le Responsable de la Conformité.

Le comité courtiers et contreparties a pour objet :

- d'arrêter la liste des courtiers/intermédiaires financiers ;
- de suivre les volumes (courtages sur les actions et montant net pour les autres produits) affectés à chaque courtier ;
- de se prononcer sur la qualité des prestations des courtiers.

L'appréciation des brokers et contreparties en vue de définir ceux figurant sur la liste autorisée et les volumes maximum admis pour chacun d'entre eux, fait intervenir plusieurs équipes qui se prononcent au regard de différents critères :

- Risque de contrepartie ;
- Qualité de l'exécution des ordres ;
- Evaluation des prestations d'aide à la décision d'investissement.

Rapport relatif à la politique de sélection et d'évaluation des intermédiaires

Conformément à l'article 314-75-V du règlement général de l'Autorité des Marchés Financiers, CPR Asset Management tient à la disposition des porteurs le rapport relatif à sa politique de sélection et d'évaluation des intermédiaires qui lui fournissent des services d'aide à la décision d'investissement et d'exécution d'ordres et décrivant la politique arrêtée en la matière. Ce rapport fait l'objet d'un document publié sur le site de CPR Asset Management : www.cpr-am.com.

Compte rendu relatif aux frais d'intermédiation facturés aux OPC de CPR AM

Conformément à l'article 314-82 du règlement générale de l'Autorité des Marchés Financiers, le compte rendu relatif aux frais d'intermédiation précisant les conditions dans lesquelles CPR Asset Management a eu recours pour l'exercice clos à des services d'aide à la décision d'investissement et d'exécution d'ordres fait l'objet d'un document publié sur le site de CPR Asset Management : www.cpr-am.com.

Respect par l'OPC de critères relatifs aux objectifs environnementaux, sociaux et de qualité de gouvernance (ESG) et Loi de transition énergétique pour la croissance verte (Article 173 de la loi n°2015-992)

Dans l'ensemble de sa gestion active*, CPR AM applique des règles strictes d'intégration des critères extra-financiers (ESG) qui constituent le socle de sa responsabilité :

- Pas d'investissement direct dans les entreprises impliquées dans la fabrication ou le commerce des mines antipersonnel et des bombes à sous-munitions prohibées par les conventions d'Ottawa et d'Oslo.
- Exclusion des entreprises produisant ou commercialisant des armes chimiques, des armes biologiques et des armes à l'uranium appauvri.
- Exclusion des entreprises contrevenant gravement et de manière répétée à l'un ou plusieurs des dix principes du Pacte Mondial.

Par ailleurs, au cours de l'année 2017, CPR AM met en œuvre des exclusions sectorielles ciblées, spécifiques aux industries du charbon et du tabac.

OPCVM CPR OBLIG 12 MOIS

Le charbon étant le plus important contributeur individuel au changement climatique imputable à l'activité humaine, CPR AM a pris la décision de se désengager des entreprises (producteurs, extracteurs, centrales, infrastructures de transport) réalisant plus de 30% de leur chiffre d'affaires dans l'extraction du charbon, ou, suite à une analyse qualitative et prospective, de certaines sociétés produisant 100 millions de tonnes et plus de charbon par an.

Ces émetteurs sont notés G sur l'échelle de CPR AM (échelle de A à G, A étant la meilleure note et G la moins bonne).

Depuis 2018, CPR AM limite les notes ESG des entreprises du secteur du tabac à E, sur une échelle de A à G (les entreprises notées G étant exclues) afin de prendre en compte les inquiétudes liées à la santé publique, mais également la violation des droits de l'homme, la pauvreté, les conséquences environnementales, et le coût économique considérable associé au tabac.

En mai 2020, CPR AM est devenu signataire du Tobacco-Free Finance Pledge, renforçant de fait sa politique d'exclusion au tabac.

Des informations complémentaires sur les modalités de prise en compte des critères ESG par CPR AM sont disponibles sur son site Internet : <https://www.cpr-am.fr/Investissement-Responsable>.

** Gestion active : hors OPC indiciels et ETF contraints par leur indice de référence*

Loi de transition énergétique pour la croissance verte (Article 173 de la loi n°2015-992) (Texte à reprendre et supprimer celui du ESG 500 millions)

CPR AM produit une analyse ESG qui se traduit par la notation ESG de plus de 11 000 entreprises dans le monde, selon une échelle qui va de A (pour les émetteurs aux meilleurs pratiques ESG) à G (pour les moins bonnes). Cette analyse est complétée par une politique d'engagement active auprès des émetteurs, en particulier sur les enjeux importants en matière de développement durable propres à leurs secteurs.

CPR AM applique une politique d'exclusion ciblée qui se fonde sur des textes à portée universelle comme le Pacte Mondial de l'ONU, les conventions relatives aux droits de l'homme, à l'organisation internationale du travail et à l'environnement. CPR AM exclut ainsi de toutes ses gestions actives¹ les entreprises aux comportements non conformes à ses convictions ESG ou aux conventions internationales et à leur traduction en droits nationaux :

- mines antipersonnel,
- bombes à sous-munitions,
- armes chimiques,
- armes biologiques,
- armes à uranium appauvri.

Ces émetteurs sont notés G sur l'échelle de CPR AM.

De plus, CPR AM met en œuvre des exclusions sectorielles ciblées, spécifiques aux industries du charbon et du tabac. Ces exclusions sectorielles s'appliquent à toutes les stratégies de gestion active sur lesquelles CPR AM a la discrétion entière de gestion de portefeuille.

Charbon

Le charbon étant le plus important contributeur individuel au changement climatique imputable à l'activité humaine, CPR AM a mis en œuvre depuis 2016 une politique sectorielle spécifique au charbon thermique, générant l'exclusion de certaines entreprises et émetteurs. Chaque année depuis 2016, CPR AM a progressivement renforcé sa politique d'exclusion charbon. Ces engagements découlent de la stratégie climat du groupe Crédit Agricole. Conformément aux Objectifs de développement durable des Nations unies et à l'Accord de Paris de 2015, cette stratégie s'appuie sur les recherches et les recommandations d'un Comité scientifique, qui prend en compte les scénarios énergétiques de l'AIE (Agence internationale de l'énergie), du Climate Analytics et des Science-Based Targets.

OPCVM CPR OBLIG 12 MOIS

En 2020, dans le cadre de la mise à jour de sa politique sur le secteur du charbon thermique, CPR AM a étendu de nouveau sa politique d'exclusion à l'exploitation du charbon, qui se réfère désormais à toute entreprise développant ou prévoyant de développer de nouvelles capacités d'exploitation du charbon thermique.

CPR AM exclut:

- Les entreprises développant ou projetant de développer de nouvelles capacités charbon thermique sur l'ensemble de la chaîne de valeur (producteurs, extracteurs, centrales, infrastructures de transport),
- Les entreprises réalisant plus de 25% de leur revenu de l'extraction du charbon thermique,
- Les entreprises réalisant une extraction de charbon thermique de 100 MT ou plus sans intention de réduction,
- Toutes les entreprises dont le revenu issu de l'extraction du charbon thermique et de la production d'électricité au charbon thermique est supérieur à 50% du revenu total sans analyse, toutes les entreprises de production d'électricité au charbon et d'extraction de charbon avec un seuil entre 25% et 50% et un score de transition énergétique détérioré.

Tabac

Depuis 2018, CPR AM limite les notes ESG des entreprises du secteur du tabac à E, sur une échelle de A à G (les entreprises notées G étant exclues) afin de prendre en compte les inquiétudes liées à la santé publique, mais également la violation des droits de l'homme, la pauvreté, les conséquences environnementales, et le coût économique considérable associé au tabac et applique les règles suivantes :

- Règles d'exclusion : sont exclues les entreprises fabriquant des produits complets du tabac (seuils d'application : revenus supérieurs à 5%).
- Règles de limite : sont limitées à une note ESG de E (s'étalonnant de A à G) les entreprises impliquées dans les activités de fabrication, de fourniture et de distribution de tabac (seuils d'application : revenus supérieurs à 10%).

En mai 2020, S2G est devenu signataire du Tobacco-Free Finance Pledge, renforçant de fait sa politique d'exclusion au tabac.

Pour plus d'informations sur les modalités de prise en compte des enjeux environnementaux (en particulier les enjeux liés au changement climatique), sociaux et de gouvernance (enjeux ESG) dans sa politique d'investissement, CPR AM met à la disposition des investisseurs un rapport « Application de l'article 173 », disponible sur <https://www.cpr-am.fr/Investissement-Responsable>.

Politique de Rémunérations

1. Politique et pratiques de rémunération du personnel du gestionnaire

La politique de rémunération mise en place au sein de CPR AM est conforme aux dispositions en matière de rémunération mentionnées dans la directive 2011/61/UE du Parlement Européen et du Conseil du 8 juin 2011 sur les gestionnaires de fonds d'investissement alternatifs (ci-après la « *Directive AIFM* »), et dans la directive 2014/91/UE du 23 juillet 2014 concernant les OPCVM (ci-après la « *Directive UCITS V* »). Ces règles, portant sur les structures, les pratiques et la politique de rémunération du gestionnaire ont notamment pour but de contribuer à renforcer la gestion saine, efficace et maîtrisée des risques pesant tant sur la société de gestion que sur les fonds gérés.

Cette politique s'inscrit dans le cadre de la politique de rémunération du Groupe Amundi, revue chaque année par son Comité des Rémunérations. Lors de la séance du 4 février 2020, celui-ci a vérifié l'application de la politique applicable au titre de l'exercice 2019 et sa conformité avec les principes des Directives AIFM et UCITS V et a approuvé la politique applicable au titre de l'exercice 2020.

La mise en œuvre de la politique de rémunération Amundi a fait l'objet, courant 2020, d'une évaluation interne, centrale et indépendante, conduite par l'Audit Interne Amundi.

OPCVM CPR OBLIG 12 MOIS

1.1 Montant des rémunérations versées par le gestionnaire à son personnel

Sur l'exercice 2020, le montant total des rémunérations (incluant les rémunérations fixes et variable différées et non différées) versées par CPR AM à l'ensemble de son personnel (soit 112 collaborateurs au 31 décembre 2020) s'est élevé à 15 510 997 euros. Ce montant se décompose comme suit :

- Montant total des rémunérations fixes versées par CPR AM sur l'exercice : 9 598 690 euros, soit 62% du total des rémunérations versées par le gestionnaire à l'ensemble de son personnel, l'ont été sous la forme de rémunération fixe.
- Montant total des rémunérations variables différées et non différées versées par CPR AM sur l'exercice : 5 912 307 euros, soit 38% du total des rémunérations versées par le gestionnaire à l'ensemble de son personnel, l'ont été sous cette forme. L'ensemble du personnel est éligible au dispositif de rémunération variable.

Par ailleurs, aucun « carried interest » n'a été versé pour l'exercice.

Du fait du nombre réduit de « cadres dirigeants et cadres supérieurs » (3 collaborateurs au 31 décembre 2020) et de « gérants décisionnaires » dont les activités ont une incidence significative sur le profil de risque des fonds gérés (6 collaborateurs au 31 décembre 2020), le montant total des rémunérations (fixes et variables différés et non différés) versées à ces catégories de personnel n'est pas publié.

1.2 Incidences de la politique et des pratiques de rémunération sur le profil de risque et sur la gestion des conflits d'intérêt

Le Groupe Amundi s'est doté d'une politique et a mis en œuvre des pratiques de rémunération conformes aux dernières évolutions législatives, réglementaires et doctrinales issues des autorités de régulation pour l'ensemble de ses Sociétés de Gestion.

Le Groupe Amundi a également procédé à l'identification de son Personnel Identifié qui comprend l'ensemble des collaborateurs du Groupe Amundi exerçant un pouvoir de décision sur la gestion des sociétés ou des fonds gérés et susceptibles par conséquent d'avoir un impact significatif sur la performance ou le profil de risque.

Les rémunérations variables attribuées au personnel du Groupe Amundi sont déterminées en combinant l'évaluation des performances du collaborateur concerné, de l'unité opérationnelle auquel il appartient et des résultats d'ensemble du Groupe. Cette évaluation des performances individuelles prend en compte aussi bien des critères financiers que non financiers, ainsi que le respect des règles de saine gestion des risques.

Les critères pris en compte pour l'évaluation des performances et l'attribution des rémunérations variables dépendent de la nature de la fonction exercée :

1. Fonctions de sélection et de gestion de portefeuille

Critères financiers usuels :

- Performances brute et nette du fonds géré sur 1, 3 ans ;
- Ratio d'information et ratio de Sharpe sur 1, 3 et 5 ans ;
- Performance fees générées pendant l'exercice si pertinent ;
- Classements concurrentiels ;
- Contribution à la collecte nette réalisée sur l'exercice.

Critères non-financiers usuels :

- Respect des règles internes en matière de prévention et de gestion des risques (Risques/Conformité) ;
- Innovation / développement produit ;
- Transversalité, partage des best practices et collaboration ;
- Contribution à l'engagement commercial ;
- Qualité du management.

OPCVM CPR OBLIG 12 MOIS

2. Fonctions commerciales

Critères financiers usuels :

- Collecte nette ;
- Recettes ;
- Collecte brute; développement et fidélisation de la clientèle; gamme de produits ;

Critères non-financiers usuels :

- Prise en compte conjointe des intérêts d'Amundi et du client ;
- Satisfaction client et qualité de la relation commerciale ;
- Qualité du management ;
- Sécurisation/développement du fonds de commerce ;
- Transversalité et partage des best practices ;
- Esprit d'entreprise.

3. Fonctions de support et de contrôle

En ce qui concerne les fonctions de contrôle, l'évaluation de la performance et les attributions de rémunération variable sont indépendantes de la performance des secteurs d'activités qu'elles contrôlent.

Les critères habituellement pris en compte sont les suivants :

- Principalement des critères liés à l'atteinte d'objectifs qui leur sont propres (maîtrise des risques, qualité des contrôles, réalisation de projets, amélioration des outils et systèmes etc.)
- Lorsque des critères financiers sont utilisés, ils tournent essentiellement autour de la gestion et l'optimisation des charges.

Les critères de performance ci-dessus énoncés, et notamment ceux appliqués au Personnel Identifié en charge de la gestion, s'inscrivent plus largement dans le respect de la réglementation applicable aux fonds gérés ainsi que de la politique d'investissement du comité d'investissement du gestionnaire.

En outre, le Groupe Amundi a mis en place, pour l'ensemble de son personnel, des mesures visant à aligner les rémunérations sur la performance et les risques à long terme, et à limiter les risques de conflits d'intérêts.

A ce titre, notamment,

- La mise en place d'un barème de différé, conforme aux exigences des Directives AIFM et UCITS V.
- La partie différée du bonus des collaborateurs du Personnel Identifié est versée en instruments indexés à 100% sur la performance d'un panier de fonds représentatif.
- L'acquisition définitive de la partie différée est liée à la situation financière d'Amundi, à la continuité d'emploi du collaborateur dans le groupe ainsi qu'à sa gestion saine et maîtrisée des risques sur toute la période d'acquisition.

Certification du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

CPR OBLIG 12 MOIS

Fonds Commun de Placement

Société de Gestion :
CPR Asset Management

90, boulevard Pasteur
75015 PARIS

Rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 30 septembre 2021

Aux porteurs de parts du FCP CPR OBLIG 12 MOIS,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par la société de gestion, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'organisme de placement collectif CPR OBLIG 12 MOIS constitué sous forme de fonds commun de placement (FCP) relatifs à l'exercice clos le 30 septembre 2021, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine du FCP, à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion sur les comptes annuels

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1 octobre 2020 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les fonds, leurs investissements et l'évaluation des actifs et passifs correspondants. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur la gestion opérationnelle des fonds et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L. 823-9 et R. 823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, notamment pour ce qui concerne les instruments financiers en portefeuille et sur la présentation d'ensemble des comptes, au regard du plan comptable des organismes de placement collectif à capital variable.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion établi par la société de gestion.

Responsabilités de la société de gestion relatives aux comptes annuels

Il appartient à la société de gestion d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la société de gestion d'évaluer la capacité du FCP à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider le FCP ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été établis par la société de gestion.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre FCP.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la société de gestion, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la société de gestion de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité du FCP à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Paris La Défense, le 03 décembre 2021

Le Commissaire aux Comptes

Deloitte & Associés

Stéphane Collas
Stéphane COLLAS

Jean-Marc LECAT
Jean-Marc LECAT

Comptes annuels

Bilan Actif au 30/09/2021 en EUR

	30/09/2021	30/09/2020
IMMOBILISATIONS NETTES		
DÉPÔTS		
INSTRUMENTS FINANCIERS	1 613 408 118,78	1 501 468 992,76
Actions et valeurs assimilées		
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé		
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé		
Obligations et valeurs assimilées	1 443 276 500,16	841 832 930,03
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	1 443 276 500,16	841 832 930,03
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé		
Titres de créances		175 973 800,49
Négociés sur un marché réglementé ou assimilé		173 472 749,65
Titres de créances négociables		173 472 749,65
Autres titres de créances		
Non négociés sur un marché réglementé ou assimilé		2 501 050,84
Organismes de placement collectif	166 884 538,30	158 017 234,75
OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays	166 884 538,30	158 017 234,75
Autres Fonds destinés à des non professionnels et équivalents d'autres pays		
Etats membres de l'UE		
Fonds professionnels à vocation générale et équivalents d'autres Etats membres de l'UE et organismes de titrisations cotés		
Autres Fonds d'investissement professionnels et équivalents d'autres Etats membres de l'UE et organismes de titrisations non cotés		
Autres organismes non européens		
Opérations temporaires sur titres	1 174 956,21	322 016 555,88
Créances représentatives de titres reçus en pension		319 997 601,03
Créances représentatives de titres prêtés		
Titres empruntés		
Titres donnés en pension	1 174 956,21	2 018 954,85
Autres opérations temporaires		
Instruments financiers à terme	2 072 124,11	3 628 471,61
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	487 590,00	124 550,00
Autres opérations	1 584 534,11	3 503 921,61
Autres instruments financiers		
CRÉANCES	16 718 988,59	2 567 009,80
Opérations de change à terme de devises		
Autres	16 718 988,59	2 567 009,80
COMPTES FINANCIERS	370 144 887,72	166 157 852,68
Liquidités	370 144 887,72	166 157 852,68
TOTAL DE L'ACTIF	2 000 271 995,09	1 670 193 855,24

Bilan Passif au 30/09/2021 en EUR

	30/09/2021	30/09/2020
CAPITAUX PROPRES		
Capital	1 976 396 393,61	1 669 363 769,96
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées (a)		
Report à nouveau (a)		
Plus et moins-values nettes de l'exercice (a , b)	2 590 388,23	-14 551 656,73
Résultat de l'exercice (a , b)	183 589,00	1 328 315,91
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES *	1 979 170 370,84	1 656 140 429,14
<i>* Montant représentatif de l'actif net</i>		
INSTRUMENTS FINANCIERS	3 277 852,79	5 486 191,67
Opérations de cession sur instruments financiers		
Opérations temporaires sur titres	1 206 418,48	2 008 794,00
Dettes représentatives de titres donnés en pension	1 206 418,48	2 008 794,00
Dettes représentatives de titres empruntés		
Autres opérations temporaires		
Instruments financiers à terme	2 071 434,31	3 477 397,67
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	487 590,00	124 550,00
Autres opérations	1 583 844,31	3 352 847,67
DETTES	17 823 771,19	8 567 234,18
Opérations de change à terme de devises		
Autres	17 823 771,19	8 567 234,18
COMPTES FINANCIERS	0,27	0,25
Concours bancaires courants	0,27	0,25
Emprunts		
TOTAL DU PASSIF	2 000 271 995,09	1 670 193 855,24

(a) Y compris comptes de régularisation

(b) Diminués des acomptes versés au titre de l'exercice

Hors-Bilan au 30/09/2021 en EUR

	30/09/2021	30/09/2020
OPÉRATIONS DE COUVERTURE		
Engagement sur marchés réglementés ou assimilés		
Contrats futures		
EURO SCHATZ 1221	41 740 260,00	
XEUR FGBM BOB 1220		31 764 950,00
EURO BOBL 1221	80 553 210,00	
Engagement sur marché de gré à gré		
Swaps de taux		
E6M/0.0/FIX/0.084	25 000 000,00	25 000 000,00
E6M/0.0/FIX/0.0815	25 000 000,00	25 000 000,00
E6M/0.0/FIX/0.26	25 000 000,00	25 000 000,00
E6M/0.0/FIX/0.247	25 000 000,00	25 000 000,00
E6M/0.0/FIX/0.2365	25 000 000,00	25 000 000,00
E6M/0.0/FIX/0.155	50 000 000,00	50 000 000,00
E6R/0.0/FIX/0.082		10 000 000,00
E6R/0.0/FIX/0.203	20 000 000,00	20 000 000,00
E6R/0.0/FIX/0.1795	30 000 000,00	30 000 000,00
E6R/0.0/FIX/-0.476	125 000 000,00	
E6R/0.0/FIX/-0.402	80 000 000,00	80 000 000,00
E6R/0.0/FIX/-0.458	37 000 000,00	
E6R/0.0/FIX/-0.493	70 000 000,00	
E6R/0.0/FIX/-0.451	45 000 000,00	
E6R/0.0/FIX/-0.428	65 000 000,00	
E6R/0.0/FIX/-0.304	10 500 000,00	
E6R/0.0/FIX/-0.441	60 000 000,00	
E6R/0.0/FIX/-0.335	12 000 000,00	
E6R/0.0/FIX/-0.424	12 000 000,00	
E6R/0.0/FIX/-0.446	16 000 000,00	
E6R/0.0/FIX/-0.467	20 000 000,00	
Autres engagements		
AUTRES OPÉRATIONS		
Engagement sur marchés réglementés ou assimilés		
Engagement sur marché de gré à gré		
Swaps de taux		
E6R/0.0/FIX/-0.476		125 000 000,00
Credit Default Swaps		
PEUGEOT 2.38 04-23_2		10 000 000,00
HEIDELBERG FINLUX 8.		10 000 000,00
PEUGEOT 2.38 04-23_2		5 000 000,00
LLOY BANK FLR 04-20		15 000 000,00
SANT ISSU FLR 09-16_		10 000 000,00
INTE 1.75 03-28_2006		15 000 000,00
Autres engagements		

Compte de Résultat au 30/09/2021 en EUR

	30/09/2021	30/09/2020
Produits sur opérations financières		
Produits sur dépôts et sur comptes financiers	637,49	3 618,95
Produits sur actions et valeurs assimilées		
Produits sur obligations et valeurs assimilées	10 571 583,01	7 970 583,97
Produits sur titres de créances	-41 734,25	-324 454,08
Produits sur acquisitions et cessions temporaires de titres	52 344,89	109 503,74
Produits sur instruments financiers à terme	306 313,34	319 000,00
Autres produits financiers		
TOTAL (1)	10 889 144,48	8 078 252,58
Charges sur opérations financières		
Charges sur acquisitions et cessions temporaires de titres	220 197,66	269 810,94
Charges sur instruments financiers à terme	2 345 407,54	1 559 919,13
Charges sur dettes financières	1 651 155,12	1 403 449,20
Autres charges financières		
TOTAL (2)	4 216 760,32	3 233 179,27
RÉSULTAT SUR OPÉRATIONS FINANCIÈRES (1 - 2)	6 672 384,16	4 845 073,31
Autres produits (3)		
Frais de gestion et dotations aux amortissements (4)	6 316 884,72	3 718 249,29
RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE (L. 214-17-1) (1 - 2 + 3 - 4)	355 499,44	1 126 824,02
Régularisation des revenus de l'exercice (5)	-171 910,44	201 491,89
Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice (6)		
RÉSULTAT (1 - 2 + 3 - 4 + 5 - 6)	183 589,00	1 328 315,91

Annexes aux comptes annuels

1. Règles et méthodes comptables

Les comptes annuels sont présentés sous la forme prévue par le règlement ANC n° 2014-01, modifié.

Les principes généraux de la comptabilité s'appliquent :

- image fidèle, comparabilité, continuité de l'activité,
- régularité, sincérité,
- prudence,
- permanence des méthodes d'un exercice à l'autre.

Le mode de comptabilisation retenu pour l'enregistrement des produits des titres à revenu fixe est celui des intérêts encaissés.

Les entrées et les cessions de titres sont comptabilisées frais exclus.

La devise de référence de la comptabilité du portefeuille est en euro.

La durée de l'exercice est de 12 mois.

Information sur les incidences liées à la crise du COVID-19

Les comptes ont été établis par la société de gestion sur la base des éléments disponibles dans un contexte évolutif de crise liée au Covid-19.

Règles d'évaluation des actifs

Les instruments financiers sont enregistrés en comptabilité selon la méthode des coûts historiques et inscrits au bilan à leur valeur actuelle qui est déterminée par la dernière valeur de marché connue ou à défaut d'existence de marché par tous moyens externes ou par recours à des modèles financiers.

Les différences entre les valeurs actuelles utilisées lors du calcul de la valeur liquidative et les coûts historiques des valeurs mobilières à leur entrée en portefeuille sont enregistrées dans des comptes « différences d'estimation ».

Les valeurs qui ne sont pas dans la devise du portefeuille sont évaluées conformément au principe énoncé ci-dessous, puis converties dans la devise du portefeuille suivant le cours des devises au jour de l'évaluation.

Dépôts :

Les dépôts d'une durée de vie résiduelle inférieure ou égale à 3 mois sont valorisés selon la méthode linéaire.

Actions, obligations et autres valeurs négociées sur un marché réglementé ou assimilé :

Pour le calcul de la valeur liquidative, les actions et autres valeurs négociées sur un marché réglementé ou assimilé sont évaluées sur la base du dernier cours de bourse du jour.

Les obligations et valeurs assimilées sont évaluées au cours de clôture communiqués par différents prestataires de services financiers. Les intérêts courus des obligations et valeurs assimilées sont calculés jusqu'à la date de la valeur liquidative.

Actions, obligations et autres valeurs non négociées sur un marché réglementé ou assimilé :

Les valeurs non négociées sur un marché réglementé sont évaluées sous la responsabilité de la société de gestion en utilisant des méthodes fondées sur la valeur patrimoniale et le rendement, en prenant en considération les prix retenus lors de transactions significatives récentes.

Titres de créances négociables :

Les Titres de Créances Négociables et assimilés qui ne font pas l'objet de transactions significatives sont évalués de façon actuarielle sur la base d'un taux de référence défini ci-dessous, majoré le cas échéant d'un écart représentatif des caractéristiques intrinsèques de l'émetteur :

- TCN dont l'échéance est inférieure ou égale à 1 an : Taux interbancaire offert en euros (Euribor) ;

OPCVM CPR OBLIG 12 MOIS

- TCN dont l'échéance est supérieure à 1 an : Taux des Bons du Trésor à intérêts Annuels Normalisés (BTAN) ou taux de l'OAT (Obligations Assimilables du Trésor) de maturité proche pour les durées les plus longues.

Les Titres de Créances Négociables d'une durée de vie résiduelle inférieure ou égale à 3 mois pourront être évalués selon la méthode linéaire.

Les Bons du Trésor sont valorisés au taux du marché communiqué quotidiennement par la Banque de France ou les spécialistes des bons du Trésor.

OPC détenus :

Les parts ou actions d'OPC seront valorisées à la dernière valeur liquidative connue.

Opérations temporaires sur titres :

Les titres reçus en pension sont inscrits à l'actif dans la rubrique « créances représentatives des titres reçus en pension » pour le montant prévu dans le contrat, majoré des intérêts courus à recevoir.

Les titres donnés en pension sont inscrits en portefeuille acheteur pour leur valeur actuelle. La dette représentative des titres donnés en pension est inscrite en portefeuille vendeur à la valeur fixée au contrat majorée des intérêts courus à payer.

Les titres prêtés sont valorisés à leur valeur actuelle et sont inscrits à l'actif dans la rubrique « créances représentatives de titres prêtés » à la valeur actuelle majorée des intérêts courus à recevoir.

Les titres empruntés sont inscrits à l'actif dans la rubrique « titres empruntés » pour le montant prévu dans le contrat, et au passif dans la rubrique « dettes représentatives de titres empruntés » pour le montant prévu dans le contrat majoré des intérêts courus à payer.

Instruments financiers à terme :

Instruments financiers à terme négociés sur un marché réglementé ou assimilé :

Les instruments financiers à terme négociés sur les marchés réglementés sont valorisés au cours de compensation du jour.

Instruments financiers à terme non négociés sur un marché réglementé ou assimilé :

Les Swaps :

Les contrats d'échange de taux d'intérêt et/ou de devises sont valorisés à leur valeur de marché en fonction du prix calculé par actualisation des flux d'intérêts futurs aux taux d'intérêts et/ou de devises de marché. Ce prix est corrigé du risque de signature.

Les swaps d'indice sont évalués de façon actuarielle sur la base d'un taux de référence fourni par la contrepartie.

Les autres swaps sont évalués à leur valeur de marché ou à une valeur estimée selon les modalités arrêtées par la société de gestion.

Engagements Hors Bilan :

Les contrats à terme ferme sont portés pour leur valeur de marché en engagements hors bilan au cours utilisé dans le portefeuille.

Les opérations à terme conditionnelles sont traduites en équivalent sous-jacent.

Les engagements sur contrats d'échange sont présentés à leur valeur nominale, ou en l'absence de valeur nominale pour un montant équivalent.

OPCVM CPR OBLIG 12 MOIS

Frais de gestion

Les frais de gestion et de fonctionnement recouvrent l'ensemble des frais relatif à l'OPC : gestion financière, administrative, comptable, conservation, distribution, frais d'audit...

Ces frais sont imputés au compte de résultat de l'OPC.

Les frais de gestion n'incluent pas les frais de transaction. Pour plus de précision sur les frais effectivement facturés à l'OPC, se reporter au prospectus.

Ils sont enregistrés au prorata temporis à chaque calcul de valeur liquidative.

Le cumul de ces frais respecte le taux de frais maximum de l'actif net indiqué dans le prospectus ou le règlement du fonds :

FR0013294675 - CPR Oblig 12 Mois R : Taux de frais maximum de 0,45% TTC

FR0013224656 - CPR Oblig 12 Mois - S : Taux de frais maximum de 0,10% TTC

FR0010304089 - CPR OBLIG 12 MOIS P : Taux de frais maximum de 0,70% TTC

FR0010934042 - CPR OBLIG 12 MOIS I : Taux de frais maximum de 0,40% TTC

Swing pricing

Les souscriptions et les rachats significatifs peuvent avoir un impact sur la valeur liquidative en raison du coût de réaménagement du portefeuille lié aux transactions d'investissement et de désinvestissement. Ce coût peut provenir de l'écart entre le prix de transaction et le prix de valorisation, de taxes ou de frais de courtage.

Aux fins de préserver l'intérêt des porteurs présents dans le FCP, la Société de Gestion peut décider d'appliquer un mécanisme de Swing Pricing au FCP avec seuil de déclenchement.

Ainsi dès lors que le solde de souscriptions-rachats de toutes les parts confondues est supérieur en valeur absolue au seuil préétabli, il sera procédé à un ajustement de la Valeur Liquidative. Par conséquent, la Valeur Liquidative sera ajustée à la hausse (et respectivement à la baisse) si le solde des souscriptions-rachats est positif (et respectivement négatif) ; l'objectif est de limiter l'impact de ces souscriptions-rachats sur la valeur liquidative des porteurs présents dans le fonds.

Ce seuil de déclenchement est exprimé en pourcentage de l'actif total du fonds.

Le niveau du seuil de déclenchement ainsi que le facteur d'ajustement de la valeur liquidative sont déterminés par la Société de gestion, et ils sont revus a minima sur un rythme trimestriel.

En raison de l'application du Swing Pricing, la volatilité du FCP peut ne pas provenir uniquement des actifs détenus en portefeuille.

Conformément à la réglementation, seules les personnes en charge de sa mise en œuvre connaissent le détail de ce mécanisme, et notamment le pourcentage du seuil de déclenchement.

Commission de surperformance :

Le calcul de la commission de surperformance s'applique au niveau de chaque part/action concernée et à chaque date d'établissement de la Valeur Liquidative. Celui-ci est basé sur la comparaison entre :

- ☐ L'actif net de la part (avant prélèvement de la commission de surperformance) et
- ☐ L'« actif de référence » qui représente l'actif net de la part (avant prélèvement de la commission de surperformance) au 1er jour de la période d'observation, retraité des souscriptions/rachats à chaque valorisation, auquel est appliqué la performance de l'indice de référence (l'EONIA Capitalisé) + 0,40%.

Cette comparaison est effectuée sur une période d'observation d'une année dont la date anniversaire correspond au jour d'établissement de la dernière valeur liquidative du mois de septembre..

Si, au cours de la période d'observation, l'actif net de la part (avant prélèvement de la commission de surperformance) est supérieur à celui de l'actif de référence défini ci-dessus, la commission de surperformance

OPCVM CPR OBLIG 12 MOIS

représentera 30 % de l'écart entre ces 2 actifs. Cette commission fera l'objet d'une provision lors du calcul de la valeur liquidative. En cas de rachat, la quote-part de la provision constituée, correspondant au nombre de parts rachetées, est définitivement acquise à la société de gestion.

Si, au cours de la période d'observation, l'actif net de la part (avant prélèvement de la commission de surperformance) est inférieur à celui de l'actif de référence, la commission de surperformance sera nulle et fera l'objet d'une reprise de provision lors du calcul de la valeur liquidative. Les reprises sur provision sont plafonnées à hauteur des dotations antérieures.

Cette commission de surperformance ne sera définitivement perçue que si, le jour de la dernière valeur liquidative de la période d'observation, l'actif net de la part (avant prélèvement de la commission de surperformance) est supérieur à celui de l'actif de référence.

Affectation des sommes distribuables

Définition des sommes distribuables

Les sommes distribuables sont constituées par :

Le résultat :

Le résultat net de l'exercice est égal au montant des intérêts, arrérages, primes et lots, dividendes, jetons de présence et tous autres produits relatifs aux titres constituant le portefeuille, majorés du produit des sommes momentanément disponibles et diminué du montant des frais de gestion et de la charge des emprunts. Il est augmenté du report à nouveau et majoré ou diminué du solde du compte de régularisation des revenus.

Les Plus et Moins-values :

Les plus-values réalisées, nettes de frais, diminuées des moins-values réalisées, nettes de frais, constatées au cours de l'exercice, augmentées des plus-values nettes de même nature constatées au cours d'exercices antérieurs n'ayant pas fait l'objet d'une distribution ou d'une capitalisation et diminuées ou augmentées du solde du compte de régularisation des plus-values.

Modalités d'affectation des sommes distribuables :

<i>Part(s)</i>	<i>Affectation du résultat net</i>	<i>Affectation des plus ou moins-values nettes réalisées</i>
Parts CPR OBLIG 12 MOIS I	Capitalisation	Capitalisation
Parts CPR OBLIG 12 MOIS P	Capitalisation	Capitalisation
Parts CPR Oblig 12 Mois R	Capitalisation	Capitalisation
Parts CPR Oblig 12 Mois - S	Capitalisation	Capitalisation

2. Évolution de l'actif net au 30/09/2021 en EUR

	30/09/2021	30/09/2020
ACTIF NET EN DÉBUT D'EXERCICE	1 656 140 429,14	2 072 178 553,27
Souscriptions (y compris les commissions de souscription acquises à l'OPC)	916 998 135,70	686 766 682,57
Rachats (sous déduction des commissions de rachat acquises à l'OPC)	-598 292 362,19	-1 088 103 414,82
Plus-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	3 346 656,11	1 519 688,34
Moins-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	-4 191 644,94	-14 191 492,78
Plus-values réalisées sur instruments financiers à terme	5 355 301,28	3 889 191,66
Moins-values réalisées sur instruments financiers à terme	-1 992 691,74	-5 805 247,72
Frais de transactions	-40 829,51	-34 544,84
Différences de change	23,89	65 371,33
Variations de la différence d'estimation des dépôts et instruments financiers	1 030 097,80	-3 450 650,15
<i>Différence d'estimation exercice N</i>	<i>6 414 801,03</i>	<i>5 384 703,23</i>
<i>Différence d'estimation exercice N-1</i>	<i>-5 384 703,23</i>	<i>-8 835 353,38</i>
Variations de la différence d'estimation des instruments financiers à terme	461 755,86	2 179 468,26
<i>Différence d'estimation exercice N</i>	<i>488 279,80</i>	<i>26 523,94</i>
<i>Différence d'estimation exercice N-1</i>	<i>-26 523,94</i>	<i>2 152 944,32</i>
Distribution de l'exercice antérieur sur plus et moins-values nettes		
Distribution de l'exercice antérieur sur résultat		
Résultat net de l'exercice avant compte de régularisation	355 499,44	1 126 824,02
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur plus et moins-values nettes		
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur résultat		
Autres éléments		
ACTIF NET EN FIN D'EXERCICE	1 979 170 370,84	1 656 140 429,14

3. COMPLÉMENTS D'INFORMATION

3.1. VENTILATION PAR NATURE JURIDIQUE OU ÉCONOMIQUE DES INSTRUMENTS FINANCIERS

	Montant	%
ACTIF		
OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILÉES		
Obligations à taux VAR / REV négociées sur un marché réglementé ou assimilé	63 611 775,04	3,21
Obligations à taux fixe négociées sur un marché réglementé ou assimilé	1 379 664 725,12	69,71
TOTAL OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILÉES	1 443 276 500,16	72,92
TITRES DE CRÉANCES		
TOTAL TITRES DE CRÉANCES		
PASSIF		
OPÉRATIONS DE CESSION SUR INSTRUMENTS FINANCIERS		
TOTAL OPÉRATIONS DE CESSION SUR INSTRUMENTS FINANCIERS		
HORS-BILAN		
OPÉRATIONS DE COUVERTURE		
Taux	899 793 470,00	45,46
TOTAL OPÉRATIONS DE COUVERTURE	899 793 470,00	45,46
AUTRES OPÉRATIONS		
TOTAL AUTRES OPÉRATIONS		

3.2. VENTILATION PAR NATURE DE TAUX DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN

	Taux fixe	%	Taux variable	%	Taux révisable	%	Autres	%
ACTIF								
Dépôts								
Obligations et valeurs assimilées	1 379 664 725,12	69,71			63 611 775,04	3,21		
Titres de créances								
Opérations temporaires sur titres	1 174 956,21	0,06						
Comptes financiers							370 144 887,72	18,70
PASSIF								
Opérations temporaires sur titres	1 206 418,48	0,06						
Comptes financiers							0,27	
HORS-BILAN								
Opérations de couverture	899 793 470,00	45,46						
Autres opérations								

OPCVM CPR OBLIG 12 MOIS

3.3. VENTILATION PAR MATURITÉ RÉSIDUELLE DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN(*)

	< 3 mois	%	]3 mois - 1 an]	%	]1 - 3 ans]	%	]3 - 5 ans]	%	> 5 ans	%
ACTIF										
Dépôts										
Obligations et valeurs assimilées	13 329 961,42	0,67	224 113 117,51	11,32	868 841 485,70	43,90	336 991 935,53	17,03		
Titres de créances										
Opérations temporaires sur titres					1 174 956,21	0,06				
Comptes financiers	370 144 887,72	18,70								
PASSIF										
Opérations temporaires sur titres	1 206 418,48	0,06								
Comptes financiers		0,27								
HORS-BILAN										
Opérations de couverture			175 000 000,00	8,84	568 740 260,00	28,74	156 053 210,00	7,88		
Autres opérations										

(*) Les positions à terme de taux sont présentées en fonction de l'échéance du sous-jacent.

3.4. VENTILATION PAR DEVISE DE COTATION OU D'ÉVALUATION DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN (HORS EUR)

	Devise 1 USD		Devise 2 CHF		Devise 3 NOK		Devise N Autre(s)	
	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%
ACTIF								
Dépôts								
Actions et valeurs assimilées								
Obligations et valeurs assimilées								
Titres de créances								
OPC								
Opérations temporaires sur titres								
Créances								
Comptes financiers	2 185,69		685,80		8,86		2,92	
PASSIF								
Opérations de cession sur instruments financiers								
Opérations temporaires sur titres								
Dettes								
Comptes financiers							0,27	
HORS-BILAN								
Opérations de couverture								
Autres opérations								

OPCVM CPR OBLIG 12 MOIS

3.5. CRÉANCES ET DETTES : VENTILATION PAR NATURE

	Nature de débit/crédit	30/09/2021
CRÉANCES		
	Ventes à règlement différé	14 403 170,69
	Dépôts de garantie en espèces	795 817,90
	Collatéraux	1 520 000,00
TOTAL DES CRÉANCES		16 718 988,59
DETTES		
	Achats à règlement différé	14 376 255,75
	Frais de gestion fixe	385 563,69
	Frais de gestion variable	2 529 053,95
	Collatéraux	530 000,00
	Autres dettes	2 897,80
TOTAL DES DETTES		17 823 771,19
TOTAL DETTES ET CRÉANCES		-1 104 782,60

3.6. CAPITAUX PROPRES

3.6.1. Nombre de titres émis ou rachetés

	En parts	En montant
Part CPR OBLIG 12 MOIS I		
Parts souscrites durant l'exercice	7 325,009	776 824 707,19
Parts rachetées durant l'exercice	-4 503,865	-477 691 888,59
Solde net des souscriptions/rachats	2 821,144	299 132 818,60
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	15 233,825	
Part CPR OBLIG 12 MOIS P		
Parts souscrites durant l'exercice	391 499,124	89 165 537,99
Parts rachetées durant l'exercice	-489 142,582	-111 389 173,06
Solde net des souscriptions/rachats	-97 643,458	-22 223 635,07
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	794 778,096	
Part CPR Oblig 12 Mois R		
Parts souscrites durant l'exercice		
Parts rachetées durant l'exercice	-300,395	-29 799,78
Solde net des souscriptions/rachats	-300,395	-29 799,78
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	4 078,132	
Part CPR Oblig 12 Mois - S		
Parts souscrites durant l'exercice	51 039,527	51 007 890,52
Parts rachetées durant l'exercice	-9 177,039	-9 181 500,76
Solde net des souscriptions/rachats	41 862,488	41 826 389,76
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	182 787,143	

OPCVM CPR OBLIG 12 MOIS

3.6.2. Commissions de souscription et/ou rachat

	En montant
Part CPR OBLIG 12 MOIS I Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises Commissions de souscription acquises Commissions de rachat acquises	
Part CPR OBLIG 12 MOIS P Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises Commissions de souscription acquises Commissions de rachat acquises	
Part CPR Oblig 12 Mois R Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises Commissions de souscription acquises Commissions de rachat acquises	
Part CPR Oblig 12 Mois - S Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises Commissions de souscription acquises Commissions de rachat acquises	

OPCVM CPR OBLIG 12 MOIS

3.7. FRAIS DE GESTION

	30/09/2021
Parts CPR OBLIG 12 MOIS I	
Commissions de garantie	
Frais de gestion fixes	2 895 426,88
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,20
Frais de gestion variables	2 032 806,54
Rétrocessions des frais de gestion	
Parts CPR OBLIG 12 MOIS P	
Commissions de garantie	
Frais de gestion fixes	726 083,98
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,40
Frais de gestion variables	182 960,91
Rétrocessions des frais de gestion	
Parts CPR Oblig 12 Mois R	
Commissions de garantie	
Frais de gestion fixes	1 035,80
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,25
Frais de gestion variables	596,69
Rétrocessions des frais de gestion	
Parts CPR Oblig 12 Mois - S	
Commissions de garantie	
Frais de gestion fixes	185 265,50
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,10
Frais de gestion variables	292 708,42
Rétrocessions des frais de gestion	

3.8. ENGAGEMENTS REÇUS ET DONNÉS

	30/09/2021
Garanties reçues par l'OPC	
- dont garanties de capital	
Autres engagements reçus	
Autres engagements donnés	

OPCVM CPR OBLIG 12 MOIS

3.9. AUTRES INFORMATIONS

3.9.1. Valeur actuelle des instruments financiers faisant l'objet d'une acquisition temporaire

	30/09/2021
Titres pris en pension livrée	
Titres empruntés	

3.9.2. Valeur actuelle des instruments financiers constitutifs de dépôts de garantie

	30/09/2021
Instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine	
Instruments financiers reçus en garantie et non-inscrits au bilan	

3.9.3. Instruments financiers détenus, émis et/ou gérés par le Groupe

	Code ISIN	Libellé	30/09/2021
Actions			
Obligations			
TCN			
OPC			166 884 538,30
	FR0010979278	CPR MONETAIRE ISR I	66 180 075,00
	FR0013215803	CPR Oblig 6 Mois I	100 704 463,30
Instruments financiers à terme			258 500 000,00
	SWP020246302	E6M/0.0/FIX/0.084	25 000 000,00
	SWP024597501	E6R/0.0/FIX/-0.304	10 500 000,00
	SWP024689301	E6R/0.0/FIX/-0.424	12 000 000,00
	SWP024844201	E6R/0.0/FIX/-0.446	16 000 000,00
	SWP022949901	E6R/0.0/FIX/-0.476	125 000 000,00
	SWP024419301	E6R/0.0/FIX/-0.493	70 000 000,00
Total des titres du groupe			425 384 538,30

OPCVM CPR OBLIG 12 MOIS

3.10. TABLEAU D'AFFECTATION DES SOMMES DISTRIBUABLES

Tableau d'affectation de la quote-part des sommes distribuables afférente au résultat

	30/09/2021	30/09/2020
Sommes restant à affecter		
Report à nouveau		
Résultat	183 589,00	1 328 315,91
Total	183 589,00	1 328 315,91

	30/09/2021	30/09/2020
Parts CPR OBLIG 12 MOIS I		
Affectation		
Distribution		
Report à nouveau de l'exercice		
Capitalisation	252 833,11	1 260 931,28
Total	252 833,11	1 260 931,28

	30/09/2021	30/09/2020
Parts CPR OBLIG 12 MOIS P		
Affectation		
Distribution		
Report à nouveau de l'exercice		
Capitalisation	-225 752,32	-208 849,32
Total	-225 752,32	-208 849,32

	30/09/2021	30/09/2020
Parts CPR Oblig 12 Mois R		
Affectation		
Distribution		
Report à nouveau de l'exercice		
Capitalisation	-78,33	167,33
Total	-78,33	167,33

OPCVM CPR OBLIG 12 MOIS

	30/09/2021	30/09/2020
Parts CPR Oblig 12 Mois - S		
Affectation		
Distribution		
Report à nouveau de l'exercice		
Capitalisation	156 586,54	276 066,62
Total	156 586,54	276 066,62

OPCVM CPR OBLIG 12 MOIS

Tableau d'affectation de la quote-part des sommes distribuables afférente aux plus et moins-values nettes

	30/09/2021	30/09/2020
Sommes restant à affecter		
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées		
Plus et moins-values nettes de l'exercice	2 590 388,23	-14 551 656,73
Acomptes versés sur plus et moins-values nettes de l'exercice		
Total	2 590 388,23	-14 551 656,73

	30/09/2021	30/09/2020
Parts CPR OBLIG 12 MOIS I		
Affectation		
Distribution		
Plus et moins-values nettes non distribuées		
Capitalisation	2 113 751,08	-11 530 654,91
Total	2 113 751,08	-11 530 654,91

	30/09/2021	30/09/2020
Parts CPR OBLIG 12 MOIS P		
Affectation		
Distribution		
Plus et moins-values nettes non distribuées		
Capitalisation	236 979,45	-1 783 688,64
Total	236 979,45	-1 783 688,64

	30/09/2021	30/09/2020
Parts CPR Oblig 12 Mois R		
Affectation		
Distribution		
Plus et moins-values nettes non distribuées		
Capitalisation	529,44	-3 805,95
Total	529,44	-3 805,95

OPCVM CPR OBLIG 12 MOIS

	30/09/2021	30/09/2020
Parts CPR Oblig 12 Mois - S		
Affectation		
Distribution		
Plus et moins-values nettes non distribuées		
Capitalisation	239 128,26	-1 233 507,23
Total	239 128,26	-1 233 507,23

OPCVM CPR OBLIG 12 MOIS

3.11. Tableau des résultats et autres éléments caractéristiques de l'entité au cours des cinq derniers exercices

	28/09/2017	30/09/2018	30/09/2019	30/09/2020	30/09/2021
Actif net Global en EUR	1 977 351 578,83	2 375 316 276,08	2 072 178 553,27	1 656 140 429,14	1 979 170 370,84
Parts CPR OBLIG 12 MOIS I en EUR					
Actif net	1 585 472 097,01	2 006 482 815,11	1 545 130 989,50	1 312 443 911,05	1 615 099 555,16
Nombre de titres	14 854,722	18 873,164	14 521,037	12 412,681	15 233,825
Valeur liquidative unitaire	106 731,85	106 314,06	106 406,38	105 734,12	106 020,61
Capitalisation unitaire sur +/- valeurs nettes	-327,50	-277,49	36,70	-928,94	138,75
Capitalisation unitaire sur résultat	686,34	122,58	-463,68	101,58	16,59
Parts CPR OBLIG 12 MOIS P en EUR					
Actif net	273 515 747,63	201 138 267,60	382 863 614,11	202 776 261,39	180 825 181,15
Nombre de titres	1 184 604,387	876 275,162	1 671 007,030	892 421,554	794 778,096
Valeur liquidative unitaire	230,89	229,53	229,12	227,22	227,51
Capitalisation unitaire sur +/- valeurs nettes	-0,70	-0,59	0,07	-1,99	0,29
Capitalisation unitaire sur résultat	1,16	-0,18	-1,61	-0,23	-0,28
Parts CPR Oblig 12 Mois R en EUR					
Actif net		2 517 521,66	2 298 195,81	433 050,37	404 291,59
Nombre de titres		25 298,978	23 076,727	4 378,527	4 078,132
Valeur liquidative unitaire		99,51	99,58	98,90	99,13
Capitalisation unitaire sur +/- valeurs nettes		-0,35	0,03	-0,86	0,12
Capitalisation unitaire sur résultat		0,10	-0,44	0,03	-0,01
Parts CPR Oblig 12 Mois - S en EUR					
Actif net	118 363 734,19	165 177 671,71	141 885 753,85	140 487 206,33	182 841 342,94
Nombre de titres	118 054,327	165 097,536	141 570,963	140 924,655	182 787,143
Valeur liquidative unitaire	1 002,62	1 000,48	1 002,22	996,89	1 000,29
Capitalisation unitaire sur +/- valeurs nettes	-0,11	-2,61	0,34	-8,75	1,30
Capitalisation unitaire sur résultat	3,88	2,94	-3,50	1,95	0,85

3.12. Inventaire détaillé des instruments financiers en EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
Obligations et valeurs assimilées				
Obligations et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé				
ALLEMAGNE				
ADLER REAL ESTATE AG 1.5% 17-04-22	EUR	16 200 000	15 630 115,55	0,79
CMZB FRANCFORT 0.25% 16-09-24	EUR	9 000 000	9 056 320,38	0,46
CMZB FRANCFORT 1.125% 24-05-24	EUR	2 500 000	2 588 249,94	0,13
DA 1.4% 12-01-24 EMTN	EUR	7 000 000	7 328 339,12	0,38
EON SE 0.0% 28-08-24 EMTN	EUR	5 750 000	5 781 311,68	0,29
EON SE 0.0% 29-09-22 EMTN	EUR	14 150 000	14 199 456,51	0,72
EON SE 0.375% 20-04-23 EMTN	EUR	2 500 000	2 529 295,99	0,12
SANTANDER CONSUMER BANK AG 0.75% 17-10-22	EUR	14 800 000	15 071 892,20	0,76
SCBGER 0 1/4 10/15/24	EUR	12 800 000	12 956 158,72	0,66
VOLKSWAGEN FINANCIAL SERVICES AG 0.625% 01-04-22	EUR	6 100 000	6 149 665,71	0,31
VOLKSWAGEN FINANCIAL SERVICES AG 1.5% 01-10-24	EUR	10 000 000	10 530 377,82	0,53
VOLKSWAGEN LEASING 0.5% 20-06-22	EUR	13 250 000	13 350 040,29	0,68
VONOVIA SE 0.0% 16-09-24 EMTN	EUR	1 500 000	1 505 273,97	0,08
VW 0 7/8 04/12/23	EUR	4 000 000	4 078 574,30	0,20
TOTAL ALLEMAGNE			120 755 072,18	6,11
BELGIQUE				
BELFIUS BANK 0.625% 30-08-23	EUR	4 000 000	4 079 399,73	0,21
KBC GROUPE 0.125% 10-09-26	EUR	8 000 000	7 998 138,38	0,40
KBC GROUPE 0.625% 10-04-25	EUR	5 600 000	5 745 603,97	0,29
KBC GROUPE 1.125% 25-01-24	EUR	4 800 000	4 991 421,52	0,25
TOTAL BELGIQUE			22 814 563,60	1,15
CANADA				
TORONTODOMINION BANK THE 0.375% 25-04-24	EUR	9 300 000	9 446 808,20	0,48
TOTAL CANADA			9 446 808,20	0,48
DANEMARK				
JYSKE BANK DNK 0.875% 03-12-21	EUR	1 000 000	1 009 399,57	0,05
NYKRE 0 1/8 07/10/24	EUR	8 000 000	8 051 146,58	0,41
NYKREDIT 0.25% 20-01-23 EMTN	EUR	1 500 000	1 512 572,47	0,07
NYKREDIT 0.5% 19-01-22 EMTN	EUR	7 000 000	7 041 991,47	0,36
TOTAL DANEMARK			17 615 110,09	0,89
ESPAGNE				
AMADEUS CM E3R+0.65% 09-02-23	EUR	8 500 000	8 509 494,75	0,43
BANCO NTANDER 1.125% 17-01-25	EUR	7 200 000	7 509 831,63	0,38
BANCO SANTANDER SA 0.25% 19-06-24	EUR	400 000	404 922,91	0,02
BANKIA 0.875% 25-03-24	EUR	7 000 000	7 213 629,23	0,37
BANKIA 1.0% 25-06-24 EMTN	EUR	10 700 000	11 027 151,05	0,56
BANKINTER 0.875% 05-03-24	EUR	12 200 000	12 572 714,68	0,63
BBVA 0.375% 02-10-24 EMTN	EUR	10 000 000	10 176 266,92	0,52
BBVA 1.375% 14-05-25 EMTN	EUR	3 000 000	3 162 893,52	0,16
CAIXABANK 0.375% 03-02-25 EMTN	EUR	11 200 000	11 378 454,07	0,57
CAIXABANK 0.625% 01-10-24 EMTN	EUR	10 500 000	10 754 402,89	0,54

3.12. Inventaire détaillé des instruments financiers en EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
CAIXABANK 1.75% 24-10-23 EMTN	EUR	3 600 000	3 800 340,93	0,19
CAIXABANK 2.375% 01-02-24 EMTN	EUR	7 000 000	7 512 756,56	0,38
CRITERIA CAIXAHOLDG 1.625% 21/04/22 EMTN	EUR	12 000 000	12 215 117,63	0,62
CRITERIA CAIXAHOLDING SAU 1.375% 10-04-24	EUR	7 500 000	7 813 199,50	0,40
NT CONS FIN 1.0% 27-02-24 EMTN	EUR	3 900 000	4 033 422,44	0,20
NT CONS FIN AUTRE V 23-02-26	EUR	10 000 000	9 934 666,30	0,50
SABSM 1 5/8 03/07/24	EUR	8 000 000	8 388 672,51	0,42
SANT ISS 2.5% 18-03-25 EMTN	EUR	4 000 000	4 375 727,47	0,22
TELEFONICA EMISIONES SAU 1.069% 05-02-24	EUR	2 000 000	2 068 643,00	0,11
TOTAL ESPAGNE			142 852 307,99	7,22
ETATS-UNIS				
AMERICAN HONDA FIN 0.35% 26-08-22	EUR	14 000 000	14 104 073,71	0,71
AMGEN 1.25% 25-02-22	EUR	7 058 000	7 127 621,57	0,36
AT & T 2.65% 12/21	EUR	2 000 000	2 053 613,89	0,10
AT T 1.3% 05-09-23	EUR	10 000 000	10 266 608,39	0,52
BALL 0.875% 15-03-24	EUR	2 000 000	2 024 408,45	0,10
BALL 4.375% 15-12-23	EUR	3 700 000	4 077 945,28	0,21
BECTON DICKINSON AND 0.0000010% 13-08-23	EUR	900 000	902 662,41	0,05
BOOKING 0.1% 08-03-25	EUR	5 100 000	5 120 620,19	0,26
CAPITAL ONE FINANCIAL 0.8% 12-06-24	EUR	17 560 000	17 979 142,43	0,90
FIDELITY NATL INFORMATION SCES 0.75% 21-05-23	EUR	8 780 000	8 936 536,59	0,45
GENERAL MOTORS FINANCIAL 0.2% 02-09-22	EUR	8 800 000	8 839 225,60	0,45
MEDTRONIC GLOBAL HOLDINGS SCA 0.0% 15-03-23	EUR	8 700 000	8 746 467,14	0,45
MORGAN STANLEY CAPITAL SERVICE 1.0% 02-12-22	EUR	10 300 000	10 551 024,31	0,54
MORG STAN CAP 1.75% 11-03-24	EUR	11 200 000	11 838 480,60	0,59
T 1.45 06/01/22	EUR	8 000 000	8 098 914,07	0,41
TOTAL ETATS-UNIS			120 667 344,63	6,10
FINLANDE				
NOKIA 2 03/15/24	EUR	4 000 000	4 205 637,84	0,21
OP CORPORATE BANK 0.375% 19-06-24	EUR	7 500 000	7 607 924,24	0,38
TOTAL FINLANDE			11 813 562,08	0,59
FRANCE				
ACCOR 3.625% 17-09-23	EUR	8 000 000	8 545 333,81	0,43
ALD 0.0000010% 23-02-24 EMTN	EUR	6 700 000	6 716 230,42	0,34
ALD 0.375% 18-07-23 EMTN	EUR	7 000 000	7 079 775,04	0,35
ALD 0.375% 19-10-23 EMTN	EUR	5 000 000	5 073 609,67	0,26
ATOS SE 0.75% 07-05-22	EUR	10 300 000	10 383 121,41	0,52
BFCM(BQUE FEDER.CREDIT M 3.0% 21/05/2024	EUR	8 000 000	8 739 946,28	0,45
BFCM 1.625% 19-01-26 EMTN	EUR	5 000 000	5 407 221,80	0,27
BFCM BANQUE FEDERATIVE CREDIT MUTUEL 0.01% 11-05-26	EUR	10 500 000	10 472 458,87	0,53
BFCM BANQUE FEDERATIVE CREDIT MUTUEL 0.75% 08-06-26	EUR	10 000 000	10 340 978,96	0,52
BNP PA 0.75% 11-11-22 EMTN	EUR	4 000 000	4 081 203,43	0,20
BNP PAR 0.5% 04-06-26	EUR	8 000 000	8 132 408,15	0,41
BNP PAR 1.125% 11-06-26 EMTN	EUR	10 500 000	10 978 689,99	0,55
BNP PAR 1.125% 22-11-23 EMTN	EUR	7 400 000	7 689 447,58	0,39

3.12. Inventaire détaillé des instruments financiers en EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
BNP PAR 1.125% 28-08-24	EUR	10 000 000	10 370 188,33	0,52
BNP PAR 1.5% 17-11-25 EMTN	EUR	10 700 000	11 455 685,01	0,58
BNP PAR E3R+0.62% 22-05-23	EUR	6 000 000	6 052 795,55	0,31
BNP PARIBAS 0.5% 15-07-25 EMTN	EUR	5 000 000	5 077 346,72	0,26
BPCE 0.25% 15-01-26	EUR	13 000 000	13 139 483,54	0,67
BPCE 0.625% 26-09-23 EMTN	EUR	5 000 000	5 097 380,37	0,25
BPCE 0.625% 26-09-24 EMTN	EUR	14 600 000	14 898 627,86	0,76
BPCE 1.0% 01-04-25 EMTN	EUR	15 900 000	16 509 453,06	0,83
BPCE E3R+0.5% 23-03-23 EMTN	EUR	6 200 000	6 239 837,85	0,32
BQ POSTALE 1.0% 16-10-24 EMTN	EUR	13 000 000	13 545 641,51	0,69
BURE VERI 1.25% 07-09-23	EUR	4 400 000	4 503 124,26	0,23
CARMILA SAS 2.375% 16-09-24	EUR	5 500 000	5 874 781,05	0,30
CARMILA SAS 2.375% 18-09-23	EUR	4 000 000	4 186 369,85	0,22
COMPAGNIE DE SAINT GOBAIN 0.625% 15-03-24	EUR	3 300 000	3 381 823,71	0,17
COMPAGNIE DE SAINT GOBAIN 1.75% 03-04-23	EUR	7 500 000	7 782 192,88	0,40
DASSAULT SYSTMES 0.0% 16-09-24	EUR	7 700 000	7 752 697,72	0,39
ELIS EX HOLDELIS 1.75% 11-04-24	EUR	8 500 000	8 775 336,64	0,44
ESSILORLUXOTTICA 0.0% 27-05-23	EUR	17 200 000	17 302 781,87	0,87
FRFP 3 1/4 01/22/24	EUR	3 000 000	3 288 369,53	0,17
KERING 0.25% 13-05-23 EMTN	EUR	3 600 000	3 634 955,76	0,18
LAGARDERE 2.75% 13-04-23	EUR	7 000 000	7 314 518,32	0,37
LVMH MOET HENNESSY E3R+0.2% 11-02-22	EUR	9 600 000	9 617 756,93	0,48
NEXANS 3.75% 08-08-23	EUR	7 000 000	7 439 076,86	0,37
ORANO SA 3.125% 20-03-23 EMTN	EUR	8 000 000	8 436 186,15	0,43
PERNOD RICARD ZCP 24-10-23	EUR	9 000 000	9 050 999,76	0,46
PSA BANQUE FRANCE 0.5% 12-04-22	EUR	11 000 000	11 072 660,67	0,56
PSA BANQUE FRANCE 0.625% 21-06-24	EUR	12 370 000	12 604 719,79	0,64
PSA BANQUE FRANCE 0.75% 19-04-23	EUR	5 600 000	5 699 799,97	0,28
RENAULT 1.0% 18-04-24 EMTN	EUR	6 000 000	6 042 496,31	0,31
RENAULT CREDIT INTL BANQUE 0.75% 10-04-23	EUR	5 060 000	5 132 148,74	0,26
RENAULT CREDIT INTL BANQUE 1.375% 08-03-24	EUR	4 000 000	4 154 277,62	0,21
SCHNEIDER ELECTRIC SE 0.0000010% 12-06-23	EUR	6 600 000	6 643 618,74	0,33
SG 0.5% 13-01-23 EMTN	EUR	10 000 000	10 133 437,74	0,51
SG 1.0% 01-04-22 EMTN	EUR	3 000 000	3 036 758,46	0,15
SG 1.125% 23-01-25 EMTN	EUR	20 000 000	20 853 806,99	1,06
SG 1.25% 15-02-24 EMTN	EUR	10 700 000	11 134 315,49	0,57
SODEXO 0.5% 17-01-24	EUR	5 700 000	5 811 961,39	0,29
ST GOBAIN 3.625% 28/03/2022	EUR	2 700 000	2 802 555,08	0,14
UBISOFT 1.289% 30-01-23	EUR	13 500 000	13 798 683,34	0,70
VEOLIA ENVIRONNEMENT 0.672% 30-03-22	EUR	4 000 000	4 024 231,47	0,20
VIVENDI 0.0% 13-06-22 EMTN	EUR	8 700 000	8 720 069,77	0,44
WORLDLINE 0.25% 18-09-24	EUR	14 000 000	14 119 974,28	0,71
TOTAL FRANCE			460 153 352,35	23,25
IRLANDE				
BK IRELAND GROUP 0.75% 08-07-24	EUR	3 100 000	3 150 858,19	0,16

3.12. Inventaire détaillé des instruments financiers en EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
BK IRELAND GROUP 1.375% 29-08-23	EUR	9 500 000	9 781 257,28	0,49
FCA BANK SPA IRISH BRANCH 0.25% 28-02-23	EUR	12 400 000	12 490 550,05	0,63
FCA BANK SPA IRISH BRANCH 0.5% 13-09-24	EUR	16 300 000	16 529 153,17	0,83
FCA BANK SPA IRISH BRANCH 0.625% 24-11-22	EUR	10 960 000	11 118 529,81	0,57
TOTAL IRLANDE			53 070 348,50	2,68
ISLANDE				
ISLANDSBANKI HF 0.5% 20-11-23	EUR	6 400 000	6 504 146,62	0,33
LANDSBANKINN HF 1.0% 30-05-23	EUR	5 000 000	5 105 193,62	0,25
TOTAL ISLANDE			11 609 340,24	0,58
ITALIE				
BANCO BPM 1.75% 24-04-23 EMTN	EUR	4 889 000	5 051 321,24	0,26
BANCO BPM 2.5% 21-06-24 EMTN	EUR	2 500 000	2 657 143,37	0,14
ENIIM 2.625% 11/22/2021	EUR	10 000 000	10 266 947,96	0,52
IGIM 0 1/4 06/24/25	EUR	8 000 000	8 058 953,54	0,41
INTE 0.75% 04-12-24 EMTN	EUR	16 690 000	17 212 369,85	0,87
INTE 0.875% 27-06-22 EMTN	EUR	5 000 000	5 059 425,09	0,25
INTE 1.0% 04-07-24 EMTN	EUR	20 710 000	21 370 547,08	1,08
INTE 1.125% 04-03-22	EUR	7 000 000	7 091 550,43	0,36
INTE 1.375% 18-01-24 EMTN	EUR	7 000 000	7 315 003,18	0,37
MEDIOBANCABCA CREDITO FINANZ 0.625% 27-09-22	EUR	7 000 000	7 068 412,68	0,35
MEDIOBANCABCA CREDITO FINANZ 1.625% 07-01-25	EUR	8 000 000	8 490 097,81	0,42
MEDIOBANCABCA CREDITO FINANZ E3R+0.8% 18-05-22	EUR	5 000 000	5 022 380,36	0,25
SAIPEM FINANCE INTL BV 2.75% 05-04-22	EUR	5 200 000	5 326 868,61	0,27
SAIP FIN 3.75% 08-09-23 EMTN	EUR	2 500 000	2 648 839,13	0,14
SNAM 0.0% 12-05-24	EUR	3 500 000	3 516 625,49	0,17
TELECOM ITALIA SPA EX OLIVETTI 4.0% 11-04-24	EUR	1 300 000	1 415 670,90	0,08
TITIM 2 1/2 07/19/23	EUR	7 600 000	7 937 342,42	0,40
UNICREDIT 1.0% 18-01-23 EMTN	EUR	10 500 000	10 731 391,87	0,54
TOTAL ITALIE			136 240 891,01	6,88
JAPON				
ASAHI BREWERIES 0.01% 19-04-24	EUR	3 900 000	3 914 206,03	0,20
MIZUHO FINANCIAL GROUP 0.184% 13-04-26	EUR	15 000 000	14 996 523,11	0,75
MIZUHO FINANCIAL GROUP 0.214% 07-10-25	EUR	9 071 000	9 135 932,02	0,46
NISSAN MOTOR 1.94% 15-09-23	EUR	5 000 000	5 192 575,65	0,26
TOTAL JAPON			33 239 236,81	1,67
LUXEMBOURG				
ARCELLOR MITTAL 1.0% 19-05-23	EUR	6 210 000	6 323 525,40	0,32
BANQUE 1 1/2 09/28/23	EUR	11 400 000	11 753 062,01	0,60
BECTON DICKINSON EURO FINANCE SARL 0.632% 04-06-23	EUR	13 850 000	14 057 742,77	0,71
SIG COMBIBLOC PURCHASER 1.875% 18-06-23	EUR	1 500 000	1 552 531,38	0,07
SIMO INTE FIN 1.375% 18-11-22	EUR	2 935 000	3 016 841,56	0,15
SIX FINANCE LUXEMBOURG 0.0000010% 02-12-25	EUR	2 200 000	2 198 713,97	0,12
TOTAL LUXEMBOURG			38 902 417,09	1,97
NORVEGE				
DNB BANK A 0.05% 14-11-23 EMTN	EUR	10 400 000	10 496 382,90	0,53

3.12. Inventaire détaillé des instruments financiers en EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
SANTANDER CONSUMER BANK AS 0.875% 21-01-22	EUR	6 000 000	6 060 260,38	0,31
TOTAL NORVEGE			16 556 643,28	0,84
PAYS-BAS				
ANNGR 2 1/4 12/15/23	EUR	4 000 000	4 289 219,75	0,22
BMW FIN 0.5% 22-11-22 EMTN	EUR	3 000 000	3 045 156,07	0,15
DEUT TEL 0.625% 03-04-23 EMTN	EUR	8 275 000	8 419 808,21	0,42
DIGITAL DUTCH FINCO BV 0.125% 15-10-22	EUR	5 600 000	5 627 376,38	0,28
DIGITAL DUTCH FINCO BV E3R+0.48% 23-09-22	EUR	7 900 000	7 922 969,25	0,40
ENEL FINANCE INTERNATIONAL NV ZCP 17-06-24	EUR	17 160 000	17 244 393,74	0,87
HEIMSTADEN BOSTAD AB 2.125% 05-09-23	EUR	5 165 000	5 381 641,89	0,27
HEIMSTADEN BOSTAD TREASURY BV E3R+0.6% 12-01-23	EUR	10 300 000	10 311 874,05	0,52
IBER INT 1.125% 27-01-23 EMTN	EUR	2 100 000	2 158 171,24	0,11
ING GROEP NV 0.1% 03-09-25	EUR	7 000 000	7 022 996,91	0,36
LEASEPLAN CORPORATION NV 0.125% 13-09-23	EUR	7 100 000	7 145 404,00	0,36
LEASEPLAN CORPORATION NV 1.0% 02-05-23	EUR	1 000 000	1 024 165,16	0,05
LEASEPLAN CORPORATION NV 1.0% 25-02-22	EUR	12 000 000	12 138 709,03	0,61
LSEG NETHERLANDS BV 0.0% 06-04-25	EUR	3 700 000	3 702 967,36	0,19
PACCAR FINANCIAL EUROPE BV 0.0% 03-03-23	EUR	11 300 000	11 356 325,30	0,58
RDSALN 0 1/2 05/11/24	EUR	3 300 000	3 372 405,58	0,17
RELX FINANCE BV 0.0% 18-03-24	EUR	2 000 000	2 010 510,84	0,10
REPSM 0 1/2 05/23/22	EUR	3 500 000	3 526 831,32	0,18
REPSOL INTL FINANCE BV 0.125% 05-10-24	EUR	10 400 000	10 488 892,41	0,53
SCHLUMBERGER FINANCE BV 0.0% 15-10-24	EUR	10 870 000	10 919 736,99	0,55
STELLANTIS NV 3.75% 29-03-24	EUR	9 000 000	10 009 028,78	0,51
VONOVIA FINANCE BV 0.125% 06-04-23	EUR	8 700 000	8 752 994,78	0,44
TOTAL PAYS-BAS			155 871 579,04	7,87
PORTUGAL				
GALP ENERGIA 1.0% 15-02-23	EUR	14 900 000	15 215 720,24	0,77
TOTAL PORTUGAL			15 215 720,24	0,77
ROUMANIE				
UNICREDIT LEASING CORP IFN SA 0.502% 18-10-22	EUR	7 000 000	7 079 000,94	0,36
TOTAL ROUMANIE			7 079 000,94	0,36
ROYAUME-UNI				
COCA EURO PAR 0.75% 24-02-22	EUR	5 000 000	5 041 631,91	0,25
EAS 1.75% 09-02-23 EMTN	EUR	5 800 000	5 984 982,37	0,30
EASYJET 1.125% 18-10-23 EMTN	EUR	6 000 000	6 190 676,25	0,32
GSK CAP 0.125% 12-05-23 EMTN	EUR	3 600 000	3 630 293,92	0,18
HSBC 1.5% 04-12-24 EMTN	EUR	1 000 000	1 048 071,96	0,06
LLOYDS BANKING GROUP 0.625% 15-01-24	EUR	2 000 000	2 030 282,86	0,10
LLOYDS BANKING GROUP 3.5% 01-04-26	EUR	6 218 000	7 069 355,35	0,36
SANTANDER UK GROUP 0.391% 28-02-25	EUR	5 700 000	5 768 003,50	0,29
TOTAL ROYAUME-UNI			36 763 298,12	1,86
SUEDE				
AKELIUS RESIDENTIAL PROPERTY 1.75% 07-02-25	EUR	5 000 000	5 323 004,27	0,26
SCANIA CV AB 0.5% 06-10-23	EUR	5 641 000	5 736 319,30	0,29

3.12. Inventaire détaillé des instruments financiers en EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
SECURITAS AB 1.125% 20-02-24	EUR	10 530 000	10 884 959,62	0,55
SECURITAS AB 1.25% 15-03-22	EUR	3 394 000	3 440 702,55	0,18
VLVY 0 02/11/23	EUR	3 100 000	3 113 575,92	0,16
VOLVO TREASURY AB 0.125% 17-09-24	EUR	4 080 000	4 111 342,11	0,21
TOTAL SUEDE			32 609 903,77	1,65
TOTAL Obligations et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé			1 443 276 500,16	72,92
TOTAL Obligations et valeurs assimilées			1 443 276 500,16	72,92
Organismes de placement collectif				
OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays				
FRANCE				
CPR MONETAIRE ISR I	EUR	3 250	66 180 075,00	3,35
CPR Oblig 6 Mois I	EUR	1 015	100 704 463,30	5,09
TOTAL FRANCE			166 884 538,30	8,44
TOTAL OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays			166 884 538,30	8,44
TOTAL Organismes de placement collectif			166 884 538,30	8,44
Titres donnés en pension				
FRANCE				
CARMILA SAS 2.375% 16-09-24	EUR	1 100 000	1 174 956,21	0,05
TOTAL FRANCE			1 174 956,21	0,05
TOTAL Titres donnés en pension			1 174 956,21	0,05
Dettes représentatives des titres données en pension			-1 208 130,00	-0,06
Indemnités sur titres données en pension			1 711,52	

3.12. Inventaire détaillé des instruments financiers en EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
Instruments financier à terme				
Engagements à terme fermes				
Engagements à terme fermes sur marché réglementé ou assimilé				
EURO BOBL 1221	EUR	-597	459 690,00	0,02
EURO SCHATZ 1221	EUR	-372	27 900,00	
TOTAL Engagements à terme fermes sur marché réglementé ou assimilé			487 590,00	0,02
TOTAL Engagements à terme fermes			487 590,00	0,02
Autres instruments financiers à terme				
Swaps de taux				
E6M/0.0/FIX/0.0815	EUR	25 000 000	-86 613,82	
E6M/0.0/FIX/0.084	EUR	25 000 000	-87 244,17	-0,01
E6M/0.0/FIX/0.155	EUR	50 000 000	-340 326,95	-0,01
E6M/0.0/FIX/0.2365	EUR	25 000 000	-125 747,43	-0,01
E6M/0.0/FIX/0.247	EUR	25 000 000	-128 387,22	
E6M/0.0/FIX/0.26	EUR	25 000 000	-132 475,28	-0,01
E6R/0.0/FIX/0.1795	EUR	30 000 000	-334 985,33	-0,02
E6R/0.0/FIX/0.203	EUR	20 000 000	-233 573,44	-0,01
E6R/0.0/FIX/-0.304	EUR	10 500 000	30 470,91	0,01
E6R/0.0/FIX/-0.335	EUR	12 000 000	8 545,60	
E6R/0.0/FIX/-0.402	EUR	80 000 000	-114 490,67	
E6R/0.0/FIX/-0.424	EUR	12 000 000	16 023,00	
E6R/0.0/FIX/-0.428	EUR	65 000 000	136 244,87	
E6R/0.0/FIX/-0.441	EUR	60 000 000	52 314,00	
E6R/0.0/FIX/-0.446	EUR	16 000 000	55 454,53	
E6R/0.0/FIX/-0.451	EUR	45 000 000	170 544,50	0,01
E6R/0.0/FIX/-0.458	EUR	37 000 000	412 696,05	0,02
E6R/0.0/FIX/-0.467	EUR	20 000 000	47 387,84	0,01
E6R/0.0/FIX/-0.476	EUR	125 000 000	452 379,17	0,02
E6R/0.0/FIX/-0.493	EUR	70 000 000	202 473,64	0,01
TOTAL Swaps de taux			689,80	0,01
TOTAL Autres instruments financiers à terme			689,80	0,01
TOTAL Instruments financier à terme			488 279,80	0,03
Appel de marge				
APPEL MARGE CACEIS	EUR	-487 590	-487 590,00	-0,03
TOTAL Appel de marge			-487 590,00	-0,03
Créances			16 718 988,59	0,85
Dettes			-17 823 771,19	-0,90
Comptes financiers			370 144 887,45	18,70
Actif net			1 979 170 370,84	100,00

Parts CPR OBLIG 12 MOIS I	EUR	15 233,825	106 020,61
Parts CPR OBLIG 12 MOIS P	EUR	794 778,096	227,51
Parts CPR Oblig 12 Mois - S	EUR	182 787,143	1 000,29
Parts CPR Oblig 12 Mois R	EUR	4 078,132	99,13

OPCVM CPR OBLIG 12 MOIS